CONTRAT D'OBJECTIFS

4ème édition

octobre 2010

Transport & Logistique

Observation des emplois, des qualifications et des formations en Bourgogne

Bourgogne

Cette observation des emplois, des qualifications et des formations de la branche « Transport (CC) » est menée par le Centre régional de ressources pour le travail, l'emploi et la formation en Bourgogne (C2R Bourgogne) en collaboration avec les partenaires concernés.

Cette observation doit permettre de concourir à l'adaptation de l'appareil de formation aux besoins des entreprises de la branche et de répondre au développement des emplois en région Bourgogne.

Elle intervient en amont de la renégociation du contrat d'objectifs Transport-Logistique et s'inscrit dans le cadre du Plan régional de développement des formations professionnelles (PRDF) en Bourgogne.

Un secteur qui doit faire preuve de réactivité, de flexibilité et d'adaptabilité

Le secteur transport logistique est directement lié aux évolutions et aux contraintes techniques, réglementaires et économiques.

Dès le premier trimestre 2009, le secteur est déjà touché par la crise économique et financière qui secoue les marchés. Preuve en est la chute du recours à l'intérim par les entreprises du Transport (CC), pourtant habituelles utilisatrices de cette forme d'emploi : ce sont les activités de transport de marchandises et de prestations logistiques qui diminuent le plus leur effectif intérimaire.

De plus, le cabotage ayant été généralisé à l'ensemble de l'Union européenne depuis mai 2009, les entreprises du transport doivent faire face à une progression de la concurrence.

Une branche soumise aux réglementations et à une forte concurrence

Une main-d'œuvre essentiellement masculine, avec peu de jeunes...

La main-d'œuvre du secteur est essentiellement masculine (80 % des actifs du secteur). Cependant, dans le transport sanitaire et le transport de voyageurs, la part des femmes est plus élevée (entre 35 et 46 %). Par ailleurs, du fait même de la nature de l'activité, le temps partiel est relativement répandu dans le transport de voyageurs.

Les femmes choisissent-elles plus facilement cette activité parce que, notamment, elle leur permet de concilier vie professionnelle et vie familiale ?

Par ailleurs, le secteur du Transport (CC) compte à peine 7 % de jeunes, contre 11 % tous secteurs confondus**. Ainsi, face à une faible attractivité auprès de ce public, la législation, qui limite l'âge pour les métiers de la conduite à 21 ans, renforce le déficit en jeunes.**

...et un besoin de renouvellement de main- d'œuvre grandissant...

On assiste à un vieillissement des actifs du secteur : d'une part, il y a moins d'entrants et d'autre part, les entrants sont moins jeunes. Ces constats sont encore plus marqués dans le transport de marchandises.

Comment assurer un renouvellement de la main-d'oeuvre et développer l'attractivité du secteur ?

...pour un secteur qui offre des conditions d'emploi favorables

Le Transport (CC) propose essentiellement des emplois durables (62 % des offres déposées par la branche en 2009 contre 40 % tous secteurs confondus) et sur des postes qualifiés**.**

Le déménagement, une activité à part

Le secteur du déménagement subit une baisse d'activité du fait du coût qu'il engendre pour les foyers. Par ailleurs, ce secteur assiste au vieillissement de la pyramide des âges de ses salariés et n'attire pas les jeunes.

En effet, le déménagement est associé de façon permanente à une pénibilité de l'emploi. Est-ce là l'explication d'une moindre attractivité auprès des jeunes ?

- I - LES INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES

L'activité des entreprises

1 - Le transport routier de marchandises (TRM) ..... p 6
2 - Les transports routiers de marchandises et de voyageurs (TRM et TRV) ..... p 8

Les établissements

3 - Le tissu d'établissements ..... p 9
4 - Les établissements des TRM et TRV ..... p 11

La population active occupée

5 - Les actifs occupés ..... p 12
6 - Les métiers exercés dans la branche ..... p 14
7 - Les métiers du transport ..... p 15
8 - Les métiers de la logistique ..... p 16
9 - L'effectif salarié ..... p 17
10 - L'intérim ..... p 18

Le marché du travail

11 - Les demandeurs d'emploi en fin de mois ..... p 19
12 - Les jeunes accueillis dans les missions locales ..... p 21
13 - Les offres déposées par les établissements de la branche ..... p 22
14 - Les offres déposées pour les métiers de la branche ..... p 24
15 - Les projets de recrutements ..... p 25

-II- LES INDICATEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'INSERTION

La formation initiale

16 - Le effectifs formés ..... p 28
17 - Les résultats aux examens ..... p 29

La formation continue

18 - Les demandeurs d'emploi formés ..... p 30
19 - Les salariés formés ..... p 31

Le devenir des formés

20 - Insertion des demandeurs d'emploi formés ..... p 32

ANNEXES ..... P 33

Cartographie des formations professionnelles en Bourgogne
Notes méthodologiques
Nomenclature Activités
Nomenclature Métiers
Nomenclature Formations
Nomenclature Niveaux de formation
Sigles utilisés

Les indicateurs socio-économiques

Points clés
de l'état des lieux transport logistique

- **Près de 1 030 établissements** dans la branche Transport (CC) en 2009
- **17 160 emplois** salariés en 2009
- Une population **active** fortement **masculine et vieillissante**
- Des métiers **exigeant un minimum de qualification** mais des niveaux de **diplôme peu élevés**
- Des conditions de travail favorables : des **contrats durables** et à **temps plein**
- Près de **10 190 demandeurs d'emploi** fin mars 2010
- **3 860 offres d'emploi** déposées en 2009 pour les métiers du transport et de la logistique, dont 1 422 par la branche Transport (cc)

L'ACTIVITE DES ENTREPRISES

1 - Transport routier de marchandises : 14 000 véhicules immatriculés et près de 11 000 licences en Bourgogne

En 2008, 14 000 véhicules de plus de 3 tonnes ont chargé plus de 71 millions de tonnes de marchandises.

Le transport routier de marchandises compte 14 000 véhicules immatriculés en Bourgogne : plus de la moitié est utilisée en compte propre.
La répartition de l'activité en tonnes-km entre compte propre et compte d'autrui est quasi stable entre 2001 et 2008 : environ 20% des tonnes-km sont réalisées en compte propre contre 80% en compte d'autrui.
Globalement, l'activité bourguignonne représente 3 % de l'activité nationale du transport de marchandises.

Parc 2008 de véhicules de 3 tonnes et plus de charge utile

	Bourgogne			% Bourgogne / France		
	Compte d'autrui*	Compte propre **	**Total**	Compte d'autrui	Compte propre	**Total**
Parc (en milliers de véhicules)	6,6	7,4	**14,0**	*2,8%*	*3,8%*	***3,2%***
Tonnes chargées (en milliers)	32 320	38 789	**71 109**	*2,6%*	*3,0%*	***3,2%***
Tonnes - kilomètres réalisées (en millions) ***	4 742,5	1 341,4	**6 083,9**	*2,7%*	*4,4%*	***2,9%***

Source : CGDD/SOeS - Enquête Transport routier de marchandises - 2008

Répartition du parc en 2008

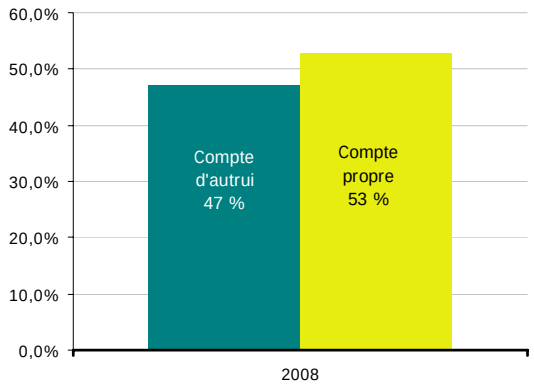

Evolution de l'activité en tonnes-Km - 2001 et 2008

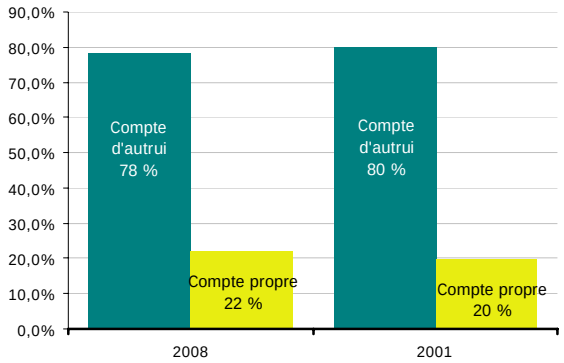

Source : CGDD/SOeS - Enquête Transport routier de marchandises - 2008

Pour info

* Transport pour compte d'autrui : transport public de marchandises rémunéré et effectué par des transporteurs professionnels pour le compte de tiers
** Transport pour compte propre : transport qui n'est pas réalisé pour compte d'autrui. Il s'agit de transports effectués dans l'intérêt de l'entreprise avec ses propres véhicules.
*** Tonne - kilomètre : unité de mesure du transport de marchandises, correspondant au déplacement d'une tonne de marchandises sur un kilomètre. Il s'agit d'un indicateur de production.

L'ACTIVITE DES ENTREPRISES

1 - Transport routier de marchandises : 14 000 véhicules immatriculés et près de 11 000 licences en Bourgogne (suite)

Si le nombre d'entreprises reste stable, le nombre de copies de licences détenues progresse depuis 2006. En moyenne, les entreprises détiennent de plus en plus de véhicules.

En effet, selon le registre des transporteurs et loueurs de véhicules utilitaires, 1 052 entreprises étaient inscrites au 1er janvier 2009 (contre 1 094 au 1er janvier 2006) pour exercer une activité de transport de marchandises ou de location de véhicules utilitaires avec conducteur.

Au 1er janvier 2009, ces entreprises détiennent près de 11 000 copies (contre 9 800 en 2006) d'un titre de transport nécessaire pour accompagner tout véhicule effectuant une prestation de transport public ou de location. Ce nombre de copies de titres de transport est en quelque sorte le maximum de véhicules qu'il est possible, aux entreprises inscrites en Bourgogne, de mettre en circulation simultanément pour l'exercice d'une activité de transport public ou de location avec conducteur (cas des entreprises exerçant le transport public de marchandises à titre d'activité secondaire).

Les entreprises de transports routiers de marchandises inscrites au registre des transporteurs et loueurs au 1er janvier 2009

	Entreprises détenant						Ensemble des entreprises	
	La licence communautaire (LC)				Exclusivement la LI			
			dont avec licence intérieure (LI)					
	Nb d'entreprises	Copies LC détenues	Nb d'entreprises	Copies LI détenues	Nb d'entrepris	Copies détenues	Nb d'entreprises	Copies détenues
Transport routier	482	7 325	128	426	332	1 105	**814**	**8 856**
Autres activités	158	1 529	48	163	80	153	**238**	**1 845**
Ensemble	**640**	**8 854**	**176**	**589**	**412**	**1 258**	**1 052**	**10 701**

Source : DREAL - 01/01/2009

Répartition des entreprises de transport routier de marchandises par type de licences en 2009

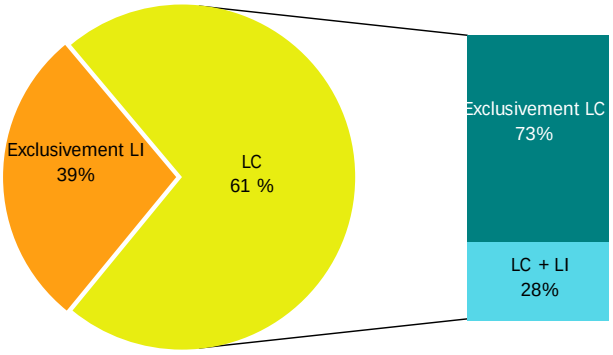

Source : DREAL - 01/01/2009

Pour info

Toute entreprise exerçant au moyen d'un véhicule d'au moins 2 essieux une activité de transport public routier de marchandises ou de location de véhicules utilitaires avec conducteur est dans l'obligation d'être inscrite sur le registre des transporteurs et loueurs tenu par la DREAL pour le compte du Préfet de Région.
Il est délivré aux entreprises soit une licence communautaire (utilisation de véhicules de 3,5 tonnes et plus) soit une licence intérieure (véhicules de moins de 3,5 tonnes) soit éventuellement les deux, et dans chaque cas autant de copies que de véhicules de chaque taille mis en circulation par l'entreprise.

L'ACTIVITE DES ENTREPRISES

2 - Transport routier de marchandises et de voyageurs : près de 2 % du chiffre d'affaires national

Par rapport à 2004, le chiffre d'affaires net bourguignon progresse aussi bien dans le transport de voyageurs que dans le transport de marchandises.

Dans le transport de voyageurs, alors que le nombre de salariés reste stable (3 002 en 2007 contre 3 015 en 2004) et que le chiffre d'affaires progresse de 5 %, le nombre d'entreprises diminue.
Les entreprises de transport de voyageurs sont de plus en plus importantes en termes d'effectif salarié.

	Bourgogne			Part Bourgogne / France en %		
	Nb d'entreprises	Chiffre d'affaires net (milliers d'euros)	Effectif salarié	Nb d'entreprises	Chiffre d'affaires net	Effectif salarié
Marchandises	925	1 267 789	9 471	2,4	1,8	2,0
Voyageurs	69	175 015	3 002	1,8	1,3	1,7
Ensemble	994	1 442 804	12 473	2,3	1,8	1,9

Source : CGDD/SOeS - Enquête Annuelle d'Entreprise - 2007

Pour info

Le champ d'activité retenu par les enquêteurs du CGDD/SOeS (EAE et enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires) n'est pas exactement celui de la convention collective des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. De même, les entreprises inscrites au registre des transporteurs et loueurs de véhicules utilitaires (DREAL) peuvent avoir un autre code APE que celui de la convention collective.
Dans ce tableau ne sont pas comptabilisés les établissements bourguignons d'entreprises dont le siège se situe hors région Bourgogne.

LES ETABLISSEMENTS

3 - Le tissu d'établissements : diminution constante des petits établissements depuis 10 ans

Près d'un quart des établissements de moins de 10 salariés ont disparu depuis 1999.

Ces dix dernières années, le secteur du Transport (CC) a vu son tissu d'établissements diminuer légèrement, même si, par activité, la situtation est plus contrastée. En effet, les transports de voyageurs (9% des établissements du secteur) ont perdu 13 % de leurs établissements alors que le nombre d'établissements dans les prestations logistiques a augmenté de plus de 60%.
A noter que la majorité des établissements de la Branche comptent moins de 10 salariés, excepté dans le transport de voyageurs.
Par ailleurs, avec une baisse globale depuis 10 ans, près d'un quart des établissements de moins de 10 salariés a disparu. En effet, l'activité de prestations logistiques exceptée (+ 17%), toutes les autres activités ont vu leur nombre de petits établissements diminuer, jusqu'à moins 45 % pour les transports de voyageurs.
La baisse globale du nombre des établissements de moins de 10 ssalariés, associée à la hausse des effectifs salariés, est-elle le fruit de la fusion de petits établissements ?

Les établissements du Transport (CC)
en moyenne annuelle

	Nb 2009	Part en 2009	Part de moins de 10 salariés	Evol annu moy 1999-2009	Evol 1999-2009
Transports routiers de marchandises	548	53%	64%	-0,6%	-6%
Transports de voyageurs	97	9%	37%	-1,3%	-13%
Auxiliaires de transport	106	10%	50%	0,8%	+8%
Prestations logistiques	63	6%	67%	4,9%	+62%
Ambulances	137	13%	62%	-0,1%	-1%
Location	48	5%	69%	0,0%	+0%
Déménagement	28	3%	75%	0,0%	+0%
Ensemble	1 027	100%	61%	-0,2%	-2%

Source: Accoss- URSSAF

Evolution du nombre d'établissements du Transport (CC)
en moyenne annuelle

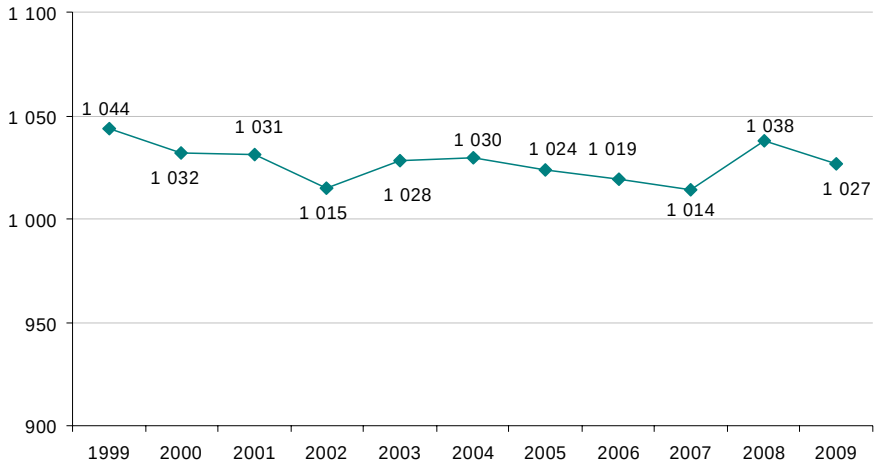

Source: Accoss- URSSAF

LES ETABLISSEMENTS

3 - Le tissu d'établissements : diminution constante des petits établissements depuis 10 ans (suite)

ZOOM SUR LES ETABLISSEMENTS DE MOINS DE 10 SALARIES...

en moyenne annuelle

... évolution	2009	Evol 1999-2009	Evol annu moy 1999-2009	Part en 2009
Transports routiers de marchandises	352	-25%	-3%	57%
Transports de voyageurs	36	-45%	-6%	6%
Auxiliaires de transport	53	-35%	-4%	9%
Prestations logistiques	42	+17%	+2%	7%
Ambulances	85	-15%	-2%	14%
Location	33	-18%	-2%	5%
Déménagement	21	-9%	-1%	3%
Ensemble	622	-24%	-3%	100%

Source: Accoss- URSSAF

... répartition par secteur

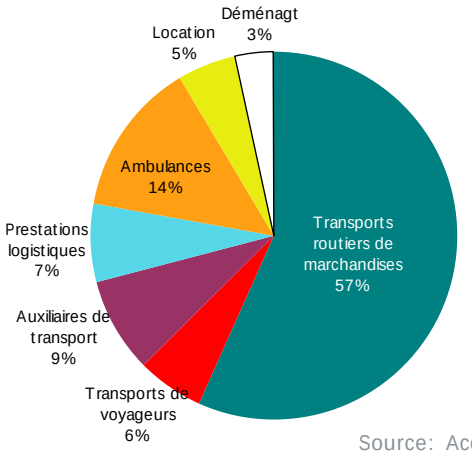

Source: Accoss- URSSAF

... ces 10 dernières années

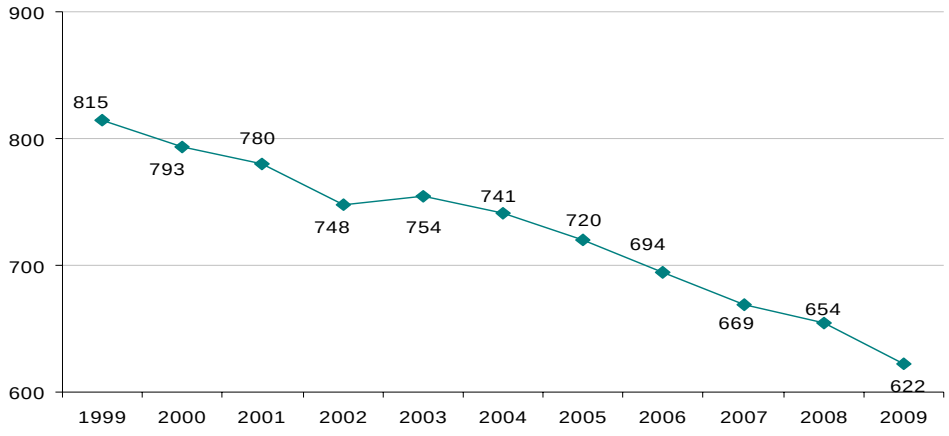

Source: Accoss- URSSAF

LES ETABLISSEMENTS

4 - TRM et TRV : concentration des principaux établissements en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire

Les principaux établissements du Transport de voyageurs en termes d'effectifs salariés

Les deux établissements les plus importants en termes de salariés se situent en Saône-et-Loire et en Côte-d'Or. Ces deux départements concentrent également plus de 70 % des effectifs salariés de la branche (Source : Pôle emploi).

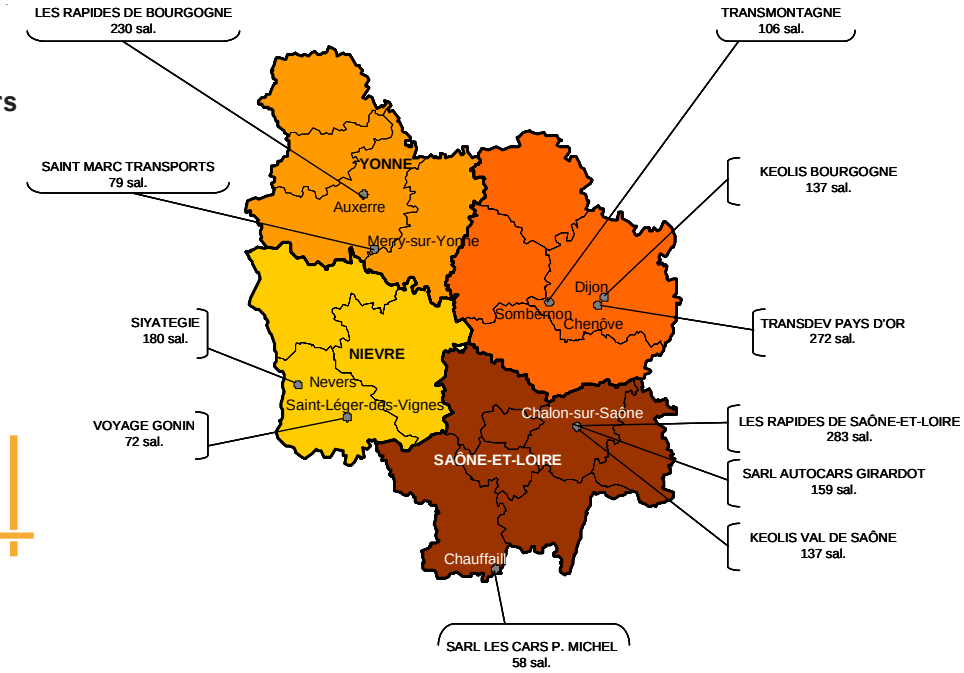

Les principaux établissements du Transport de marchandises en termes d'effectifs salariés

Les établissements qui offrent le plus d'emploi en Bourgogne, pour la branche Transport (CC) se situent principalement en Saône-et-Loire. Le département rassemble à lui seul 6 des 8 premiers établissements employeurs de la région avec notamment le GROUPE SOBOTRAM à Crissey, DPSA - TRANSPORTS PRUDENT à Branges, le GROUPE ALAINE à Mâcon et NORBERT DENTRESSANGLE TND VOLUME à sevrey.

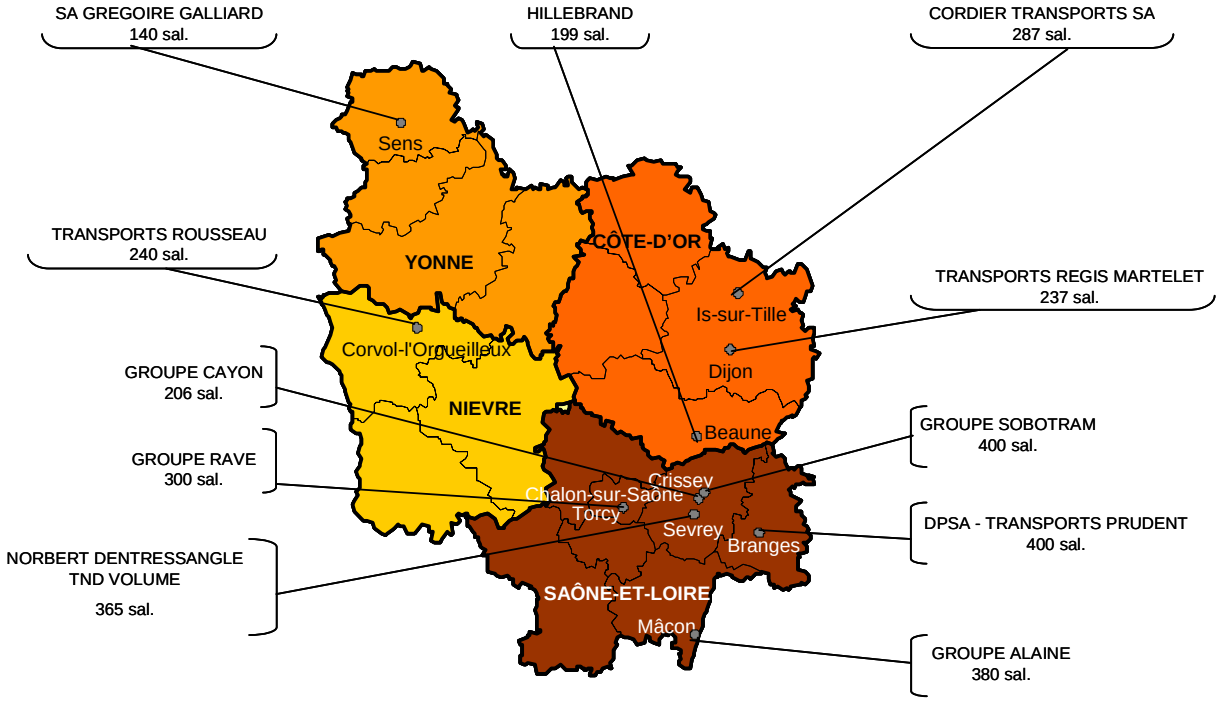

Source: AFT-IFTIM
Source cartographique : Articque
Conception : C2R Bourgogne – Février 2010

LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE

5 - Hausse du nombre d'actifs et vieillissement de la population

La branche Transport (CC) concentre plus de **18 300 actifs** salariés et non salariés en 2006, soit une **hausse de 2 %** en moyenne par an entre 1999 et 2006 et **3 % des emplois de la région**.

La branche Transport (CC) en Bourgogne se caractérise par une augmentation moyenne annuelle de 2 % entre 1999 et 2006, confirmant ainsi la tendance observée entre 1990 et 1999. Avec plus de 10 200 actifs salariés et non salariés, ce sont les transports routiers de marchandises qui concentrent la majeur partie des actifs de la branche. Cependant, ce sont les secteurs des prestations logistiques et des ambulances qui présentent les plus fortes hausses entre 1999 et 2006.

La branche présente un profil particulièrement masculin. En effet, les femmes n'y représentent que 20 % des actifs (contre 46 % pour l'ensemble des actifs bourguignons) mais elles sont davantage dans certains secteurs tels que les ambulances et les transports de voyageurs. C'est d'ailleurs dans ce secteur que le recours aux contrats de type "temps partiels" est le plus important. Ceci s'explique par le fait que les services scolaires constituent la grande part de l'activité de ce secteur.

Plus généralement, la branche offre des conditions d'emploi relativement favorables notamment en termes de statut du contrat de travail. En effet, la part des salariés en CDI y atteint 94 % contre 85 % tous secteurs confondus et la proportion de contrats de travail à temps partiels se situe en deçà de la moyenne nationale.

Pour finir, le Transport (CC) reste peu ouvert aux jeunes (moins de 25 ans) comparée à l'ensemble des secteurs de la région. Les jeunes sont sous-représentés dans les transports de voyageurs, les transports routiers de marchandises et les ambulances. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les métiers des transports, notamment celui de conducteur de véhicules, nécessitent davantage de travailleurs expérimentés et dotés d'un niveau élevé des responsabilités (voir encadré).
Outre le nombre limité de jeunes, le vieillissement de la population se constate également par la part élevée des actifs âgés de 50 ans ou plus dans certains secteurs tels que les transports de voyageurs. D'ici 8 ans et suite aux départs à la retraite, il faudra donc remplacer plus d'un tiers des salariés dans ce secteur, qui reste par ailleurs le moins ouvert aux jeunes. Le renouvellement de la main d'œuvre suscite donc d'importantes questions. Faut-il renforcer l'attractivité des jeunes dans ces secteurs ? Comment cela sera-t-il possible avec une législation qui fixe l'âge minimum à 21 ans ?

Caractéristiques des actifs (salariés et non salariés) travaillant dans la branche Transport (CC) en 2006

	Eff. en 2006	Part sur l'ensemble	Part des salariés	Part des "temps partiel"	Part des femmes	Part des "moins de 25 ans"	Part des "50 ans et plus"	Evol. annuelle moyenne 1999-2006 en %
Agriculture	37 270	6%	36%	12%	26%	10%	31%	-1,1%
Construction	45 484	7%	79%	6%	9%	18%	22%	+2,6%
Industrie	123 783	19%	94%	6%	29%	9%	24%	-1,1%
Tertiaire dont	462 023	69%	92%	21%	56%	10%	25%	+1,6%
Transports (CC) dont	**18 337**	**3%**	**94%**	**9%**	**20%**	**7%**	**22%**	**+2,2%**
Transports routiers de marchandises	10 246	56%	92%	3%	12%	6%	22%	+2,2%
Auxiliaires de transport	2 383	13%	97%	6%	28%	8%	17%	ns
Transports de voyageurs	2 203	12%	97%	39%	35%	3%	38%	ns
Ambulances	1 467	8%	88%	13%	46%	7%	21%	+5,7%
Prestations logistiques	1 153	6%	99%	5%	27%	11%	13%	+6,9%
Location	652	4%	90%	5%	9%	7%	20%	ns
Déménagement	233	1%	95%	8%	13%	14%	10%	ns
Ensemble des actifs bourguignons	***668 559***	***100%***	***88%***	***17%***	***46%***	***11%***	***25%***	***+1,0%***

ns : non significatif
Sources : RP 1999 et 2006, exploitations complémentaires au lieu de résidence / INSEE

LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE

5 - Hausse du nombre d'actifs et vieillissement de la population (suite)

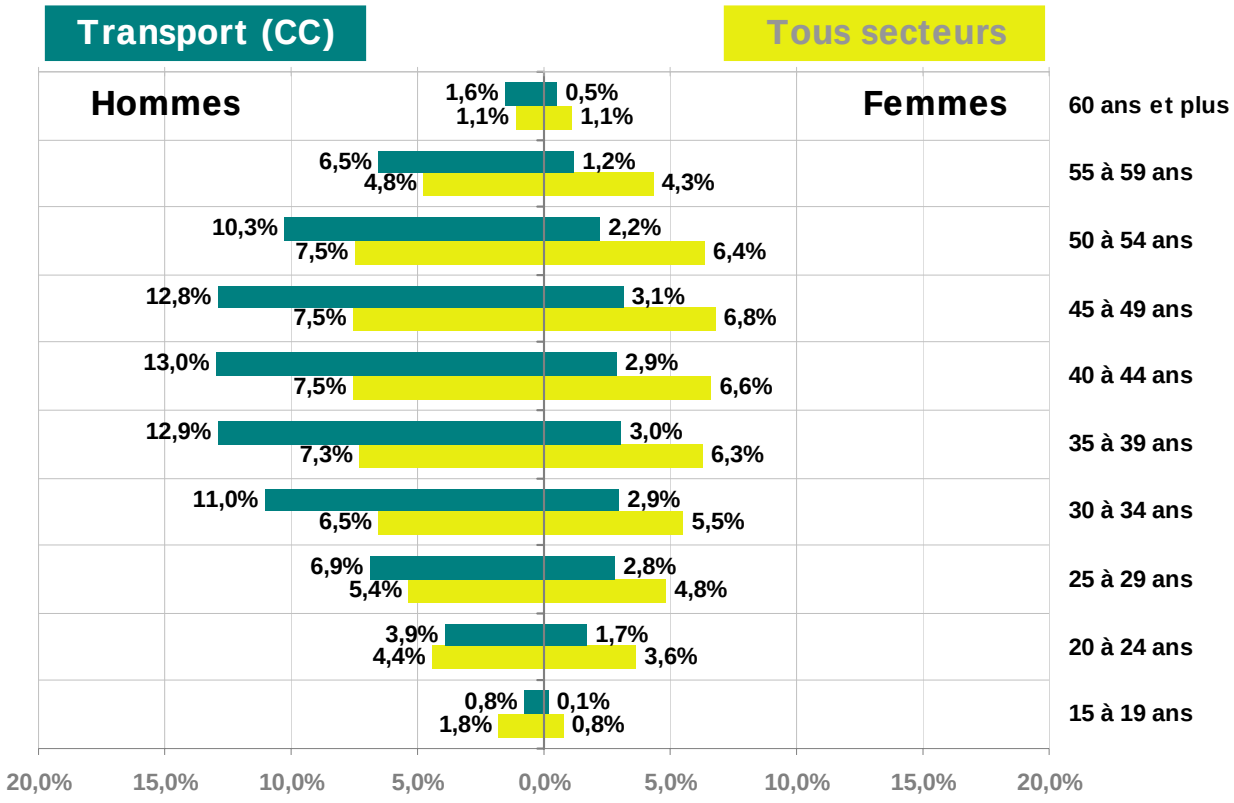

Sources : RP 2006, exploitations complémentaires au lieu de résidence / INSEE

Pour info

Le métier de conducteur routier, souvent confronté aux évolutions techniques, économiques et réglementaires, requiert une formation de plus en plus exigeante, tant sur le plan des connaissances à assimiler que sur le plan de la durée de formation. Ainsi, il existe une législation en matière de transport routier de marchandises et de voyageurs qui fixe à 21 ans l'âge minimum d'accès aux métiers de la conduite de véhicules lourds. Dans le transport de marchandises, il est possible de conduire des véhicules à partir de 18 ans sous la condition d'obtenir un titre ou un diplôme en rapport avec les métiers de la conduite. L'explication vaut également pour les ambulances car l'accès à cette profession se fait à condition de posséder au moins le permis B en cours de validité, obtenu depuis 3 ans révolus, sauf pour les personnes ayant suivi un apprentissage de la conduite (conduite accompagnée) pour qui la période est restreinte à deux ans.

Pour info

Les actifs travaillant pour plusieurs employeurs ne peuvent pas être identifiés.
Dans les secteurs du transport et de la logistique, il n'est pas rare qu'un salarié travaille pour plusieurs employeurs cumulant ainsi plusieurs emplois à temps partiel. Les données présentées ci-dessus proviennement de l'enquête annuelle du recensement de la population et chaque personne n'y déclare qu'un seul emploi (celui qu'il juge le plus important). Par conséquent, les personnes travaillant à temps plein en cumulant plusieurs emplois sont classées comme travaillant à temps partiel puisque seul leur emploi principal est pris en compte.

LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE

6 - 70 % des métiers exercés sont des métiers spécifiques à la branche

Le Transport (CC) exige des **qualifications centrées sur les premiers niveaux de formation**.

Trois secteurs illustrent bien ce constat : transport routier des marchandises, transport de voyageurs et la location qui se caractérisent par des proportions d'ouvriers prépondérantes et des parts de niveaux VI, Vbis et V relativement élevés. Le secteur des ambulances se démarque également par une part importante d'employés, un poids de non diplômés relativement faible et une proportion d'actifs de niveau IV supérieure aussi bien à la moyenne de la branche qu'à la moyenne régionale.

Les actifs (salariés et non salariés) par qualification et par diplôme en 2006

	TRM	AUX	TRV	TRS	PRL	LOC	DEM	Transport (CC)	Tous secteurs
Agriculteurs exploitants, artisans et commerçants	6%	1%	2%	10%	ns	7%	5%	5%	9%
Ouvriers non qualifiés	5%	14%	2%	ns	28%	3%	36%	7%	11%
Ouvriers qualifiés	73%	42%	76%	4%	38%	73%	43%	61%	17%
Employés	7%	17%	9%	82%	13%	1%	9%	15%	29%
Professions intermédiaires	6%	18%	7%	1%	17%	9%	4%	8%	23%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2%	7%	3%	2%	3%	4%	3%	3%	11%
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	1%	1%		1%	ns	3%	0%	1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Rappel : poids du secteur dans la branche	56%	13%	12%	8%	6%	4%	1%		

	TRM	AUX	TRV	TRS	PRL	LOC	DEM	Transport (CC)	Tous secteurs
Aucun diplôme ou CEP	28%	24%	26%	19%	21%	23%	28%	26%	18%
BEPC, brevet	6%	5%	9%	9%	11%	6%	ns	6%	6%
CAP, BEP, brevet de compagnon	48%	37%	43%	37%	35%	55%	49%	44%	33%
Bac général, brevet supérieur	4%	8%	5%	10%	8%	2%	7%	5%	8%
Bac techno ou professionnel	7%	7%	8%	15%	12%	9%	5%	8%	10%
Diplôme univ 1er cycle	7%	15%	7%	8%	10%	5%	5%	8%	14%
Diplôme univ. 2ème ou 3ème cycle	2%	5%	2%	1%	4%	1%	ns	2%	11%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

TRM : Transports routiers de marchandises AUX : Auxiliaires de transports TRV : Transports routiers de voyageurs
TRS : Transports sanitaires; ambulances PRL : Prestations logistiques LOC : Location
DEM : Déménagement

ns : non significatif

Les métiers exercés dans la branche Transport (CC)

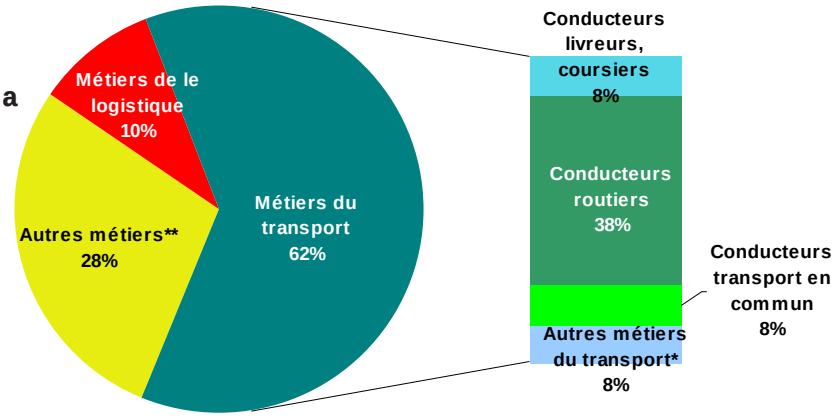

* Autres métiers du transport tels que Responsables des transports non cadres, Employés des transports de marchandises, Ingénieurs et cadres techniques des transports...

** Métiers exercès dans les secteurs de la branche Transport (CC), autres que ceux du transport et de la logistique : ambulanciers, métiers de direction, gestion, vente/achats, maintenance, interprofessionnels...

Sources : RP 1999 et 2006, exploitations complémentaires au lieu de résidence / INSEE

La Validation des acquis de l'expérience (VAE) cf. note méthodogique p. 37

Les résultats de validation

En 2009, 10 certifications à une spécialité du transport ou de la logistique ont été délivrées : 6 au niveau V, 3 au niveau IV et 1 au niveau II.

Sources: AFPA pour le Ministère en charge de l'emploi, Education nationale DAVA

LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE

7 - Plus de la moitié des métiers du **transport** s'exercent dans d'autres branches que le Transport (CC)

En 2006, près de **23 300 actifs** salariés et non salariés, exercent un métier du transport ; seulement 49 % d'entre eux travaillent dans la branche Transport (CC).

La branche Transport (CC) occupe des actifs dont les métiers s'exercent essentiellement dans le transport (62 %) et la logistique (10 %) (Cf. fiche 6 p14). Cependant les métiers de ces deux secteurs peuvent également intéressées d'autres branches. Ainsi, sur les 23 300 actifs exerçant un métier du transport, d'après le recensement de 2006, 49 % sont employés par la Branche Transport (CC). Il existe une relative correspondance entre emplois et secteurs pour ces métiers. En effet, avec les actifs qui travaillent dans les autres secteurs définissant le groupe Transport K0 de la nomenclature économique de synthèse, ce sont 66 % des actifs qui exercent un métier du transport qui sont employés par un secteur lié au transport. Ce sont les métiers de responsables commerciaux et administratifs des transports, conducteurs de véhicule routier de transport en commun et ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports qui sont les plus spécifiques avec respectivement 93 %, 92 % et 82 % des emplois dans la branche Transport (CC) ou dans le groupe Transport K0.
Par ailleurs, certains métiers du transport tels que conducteurs routiers et grands routiers intéressent d'autres secteurs (30 % dans le commerce de gros et autres secteurs). L'évaluation et l'analyse des besoins en formation doit donc tenir compte de cette dispersion des métiers du transport dans les autres secteurs ou branches afin de ne pas sous-évaluer le volume de formation.

Les métiers du transport dans l'ensemble des secteurs	Effectif total tous secteurs		Poids de la branche Transport (CC)		Poids des autres secteurs en 2006 *		
	2006	1999	2006	1999	Transport (NES K0) **	Commerce de gros (NES J2)	Autres secteurs ***
Conducteurs routiers et grands routiers	10 442	10 268	67%	63%	2%	6%	25%
Conducteurs de véhicule routier de transport en commun	2 441	2 089	61%	60%	31%	0,3%	8%
Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	1 065	923	51%	48%	34%	2%	13%
Conducteurs livreurs, coursiers	5 192	4 559	28%	27%	1%	24%	48%
Responsables commerciaux et administratifs des transports(1)	1 601	1 045	27%	17%	66%	0,5%	7%
Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports(2)	513	933	23%	16%	59%	5%	13%
Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	1 107	1 118	22%	22%	54%	4%	20%
Ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	911	1 203	10%	6%	72%	ns	18%
Ensemble des métiers du transport	***23 272***	***22 138***	***49%***	***46%***	***17%***	***8%***	***26%***

ns : non significatif
* Hors transports urbains de voyageurs
** N'ont été retenus que les secteurs où les métiers du transport sont représentés de façon significative.
*** Autres secteurs concernant l'ensemble des activités autres que celles du Transport (CC), Transport (K0) et Commerce de gros (J2).
(1) : Regroupe les Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme et les Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises.
(2) : Les données 1999 regroupent les Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports et les Ingénieurs et cadres de la logistique du planning et de l'ordonnancement.

Sources : RP 1999 et 2006, exploitations complémentaires au lieu de résidence / INSEE

En 2006, 23 272 actifs exercent un métier du transport

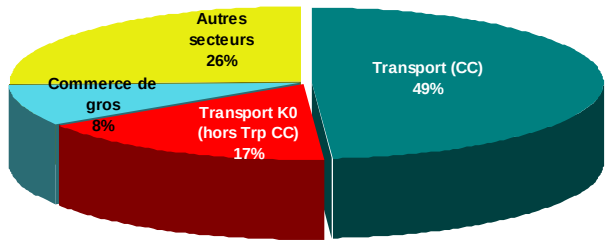

Transport (CC)

11 367 actifs exerçant un métier du transport dans le Transport (CC), soit 49 %,

+ 6 970 personnes exerçant un métier de la logistique ou transversal

= 18 337 actifs dans le Transport (CC) (Cf. fiche 5 p12)

Autres secteurs que Transport (CC)

11 905 actifs exercent un métier du transport dans les autres secteurs, soit 51 %.

Sources : RP 2006, exploitations complémentaires au lieu de résidence / INSEE

LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE

8 - Plus de 90 % des métiers de la **logistique** s'exercent dans d'autres branches que le Transport (CC)

En 2006, plus de **22 700 actifs** salariés et non salariés, exercent un métier lié à la logistique ; seulement 8 % d'entre eux travaillent dans la branche Transport (CC).

Les métiers de la logistique ont pris une place de plus en plus importante dans le Transport (CC) parce que, non seulement leur poids dans l'emploi de la branche est en légère hausse, mais l'effectif des actifs de ces métiers dans la branche est également en hausse de 23 % entre 1999 et 2006. Cependant, malgré une hausse de 3 points, le poids des métiers liés à la logistique dans la branche Transport (CC) reste relativement faible (8 %). Ce sont les métiers de responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention et ceux de manutentionnaires, agents non qualifiés des services d'exploitation des transports qui sont les plus exercés dans le Transport (CC). Les métiers de la logistique sont toutefois, dans l'ensemble, plus présents dans les autres branches ou secteurs d'activités en particulier dans le Commerce de gros et les Services opérationnels. Il se pose encore une fois la question de la nécessaire évaluation de l'appareil de formation en tenant compte de l'ensemble des secteurs où s'exercent les métiers spécifiques de la branche (aussi bien transport que logistique) afin de ne pas sous-estimer les besoins.

Les métiers de la logistique dans l'ensemble des secteurs	2006	1999	2006	1999	Commerce de gros (NES J2)	Services opérationnels (NES N3)	Transport (NES K0) **	Autres secteurs ***
Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	446	1 038	26%	26%	9%	7%	6%	52%
Manutentionnaires, agents non qualifiés des services d'exploitation des transports(1)	4 309	5 695	13%	9%	8%	20%	10%	49%
Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariot élévateur, caristes	4 783	3 139	9%	10%	10%	18%	1%	62%
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	5 928	4 727	6%	4%	29%	11%	1%	53%
Responsables d'entrepôt, de magasinage	1 264	969	5%	5%	40%	5%	2%	48%
Magasiniers qualifiés	4 904	4 945	4%	2%	29%	5%	2%	61%
Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	642	56	4%	0%	18%	2%	4%	72%
Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels	425	319	0%	0%	ns	0%	ns	99%
Ensemble des métiers de la logistique	***22 702***	***20 888***	***8%***	***7%***	***20%***	***12%***	***3%***	***57%***

ns : non significatif
* Hors transports urbains de voyageurs
** N'ont été retenus que les secteurs où les métiers de la logistique sont représentés de façon significative.
*** Autres secteurs concernant l'ensemble des activités autres que celles du Transport (CC), Transport (K0), des services opérationnels (N3) et Commerce de gros (J2).
(1) : Regroupe les Manutentionnaires non qualifiés, les Déménageurs non qualifiés et les Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports.

Sources : RP 1999 et 2006, exploitations complémentaires au lieu de résidence / INSEE

En 2006, 22 702 actifs exercent un métier de la logistique

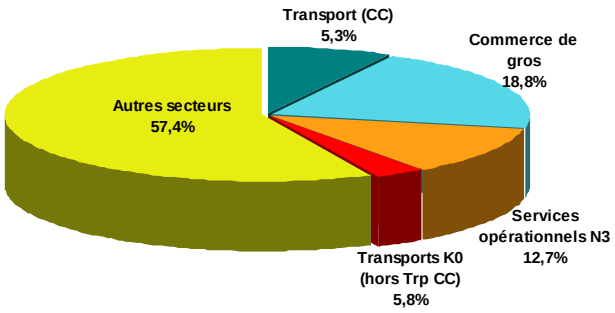

Transport (CC)

1 782 actifs exerçant un métier de la logistique dans le Transport (CC), soit 48 %,

+ 16 555 personnes exerçant un métier du transport ou transversal

= 18 337 actifs dans le Transport (CC) (Cf. fiche 5 p12)

Autres secteurs que Transport (CC)

20 920 actifs exercent un métier de la logistique dans les autres secteurs, soit 92 %,

Sources : RP 2006, exploitations complémentaires au lieu de résidence / INSEE

LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE

9 - L'effectif salarié : après 9 années de progression, une baisse s'amorce en 2009

Malgré une légère baisse de l'effectif salarié en 2009, la Branche compte 17 157 salariés.

Entre 1999 et 2008, le nombre de salariés du Transport (CC) a progressé de 12 % globalement. En effet, les baisses d'effectifs dans les activités de location (- 27 %) et de déménagement (- 12 %) ont largement été compensées par les spectaculaires progressions qu'ont connu les activités d'ambulances, de transport routier de marchandises (près de 50 % d'augmentation chacune) et de prestations logistiques (+ 36 %).
En 2009 s'amorce une légère baisse, - 2 % sur l'année, probable conséquence de la baisse d'activité du secteur due à la crise. Ce sont surtout les activités de transport routier de marchandises, d'auxiliaires de transport et de location qui accusent le coup (respectivement, - 6 % pour les deux premiers et - 5 % pour le dernier). Dans les transports de voyageurs, le nombre de salariés pousruit sa progression.
La constante baisse des effectifs dans le déménagement observée depuis 10 ans est elle le signe de difficultés de recrutement récurrentes dans le secteur ? La nature même de l'activité déménagement est elle un facteur expliquant ces difficultés ?

Les salariés du Transport (CC)
en moyenne annuelle

	2009	Part en 2009	Evol 1999-2008	Evol 2008-2009
Transports routiers de marchandises	8 689	50,6%	48%	-5%
Transports de voyageurs	2 548	14,9%	10%	+3%
Auxiliaires de transport	2 070	12,1%	7%	-6%
Prestations logistiques	1 642	9,6%	36%	+9%
Ambulances	1 362	7,9%	48%	+7%
Location	667	3,9%	-27%	-6%
Déménagement	179	1,0%	-12%	+3%
Ensemble	17 157	100,0%	14%	-2%

Source: Accoss- URSSAF

Evolution du nombre de salariés du Transport (CC)
en moyenne annuelle

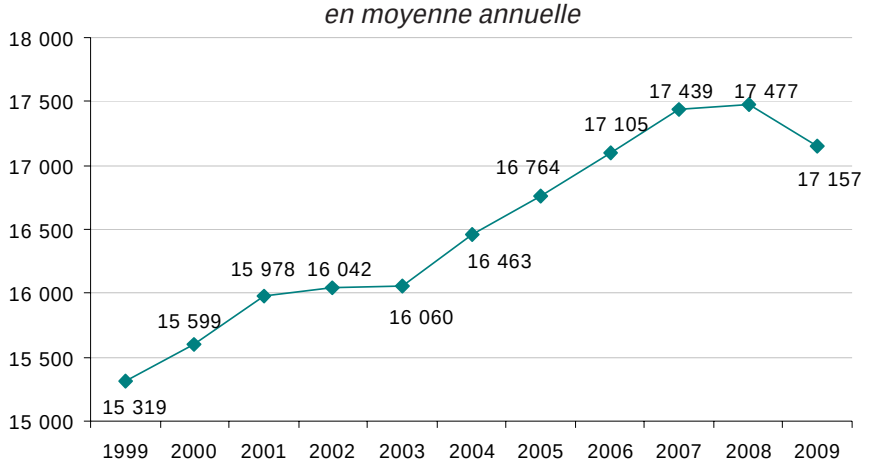

Source: Accoss- URSSAF

LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE

10 - Baisse de l'emploi intérimaire

La branche Transport (CC) a eu recours à près de **1 500 postes en intérim en équivalents temps plein** au **1er trimestre 2009**, soit une **baisse de 37 %** par rapport au même trimestre en 2008 et 5 % des missions intérimaires de la région.

La branche Transport (CC) semble avoir de moins en moins recours à l'emploi intérimaire notamment dans les secteurs des transports routiers de marchandises, des prestations logistiques et, dans une moindre mesure, celui des auxiliaires de transport sur la période 2007 à 2009. Pourtant, ce sont ces trois secteurs qui avaient le plus recours à l'emploi intérimaire au premier trimestre 2007. Le développement et la hausse de l'emploi salarié, constaté dans le secteur des prestations logistiques, se seraient-ils faits par un recours massif à l'emploi intérimaire et une évolution de ces missions temporaires en contrats durables ?

Outre ces trois cas, les fluctuations de l'emploi intérimaire demeurent significatives dans une branche qui est fortement soumise à la conjoncture économique et à la concurrence. A noter qu'en période de crise ou de ralentissement de l'activité économique, l'emploi intérimaire est l'un des premiers à en subir les effets, tous secteurs confondus.

L'emploi intérimaire dans la branche Transport (CC)

	Nb intérimaires en ETP*			Evolution 1T2009-1T2008	Evolution 1T2008-1T2007	Taux de recours à l'intérim **2007**
	1T2009	1T2008	1T2007			
Transport (CC) dont :	**1 467**	**2 314**	**2 425**	**-37%**	**-5%**	**14%**
Transports routiers de marchandises	540	981	1 036	-45%	-5%	12%
Auxiliaires de transport	495	675	669	-27%	+1%	26%
Prestations logistiques	360	554	620	-35%	-11%	32%
Ambulances	28	18	14	+60%	+29%	1%
Déménagement	28	36	42	-23%	-15%	27%
Location	[9-15]	41	26	-	+60%	4%
Transports de voyageurs	< 5	9	17	ns	-50%	1%
Ensemble des secteurs	***28 245***	***51 125***	***47 449***	***-45%***	***+8%***	***13%***

* : Equivalents temps plein
ns : non significatif
- : Secret statistique

Sources : Pôle emploi - DIRECCTE /sepes

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

11 - Demandeurs d'emploi en fin de mois : peu de jeunes et de femmes

En mars 2010, **10 187 demandeurs d'emploi**, dont **71 % immédiatement disponibles**, sont inscrits sur des métiers du Transport - Logistique, soit 9 % des demandes de la région.

La branche Transport (CC) concentre environ 3 % des emplois de la région. Cependant 9 % des demandeurs d'emploi s'intéressent aux métiers de la branche. En effet, on recense 10 187 demandeurs d'emploi, dont 9 217 en catégories A, B et C, inscrits sur ces métiers en mars 2010. Si ce nombre est en augmentation par rapport à la même période en 2009, cette hausse reste deux fois moins importante que celle observée pour l'ensemble des métiers. Est-ce à dire que la branche Transport (CC) subit moins les effets de la crise que les autres secteurs ? Cette hausse est surtout manifeste pour les inscriptions sur le métier de responsable logistique et dans une moindre mesure pour les demandes sur le métier de conducteur de transport de marchandises.

Le profil des demandeurs d'emploi inscrits sur les métiers du transport et de la logistique a peu varié depuis quelques années. La majorité des inscriptions concerne l'activité logistique avec près de 58 % des demandes sur des métiers qui y sont liés et qui exigent peu de qualification. En effet, 34 % des demandeurs d'emploi dans la branche recherchent un métier d'agent du stockage et de la répartition de marchandises et 24 % s'inscrivent pour le métier d'agent de manipulation et de déplacement des charges. Des métiers plus spécifiques du transport tels que conducteur de transport de marchandises (17 %) et conducteur - livreur (15 %) viennent compléter ce quatuor de tête.

Malgré la stabilité du nombre de femmes inscrites sur les métiers de la branche, celles-ci sont toujours aussi peu nombreuses et s'orientent préférentiellement vers des métiers tels que accompagnateur tourisme. Les métiers plus physiques tels que conducteur de transport de marchandise ou agent de manipulation et de déplacement des charges attirent moins la gente féminine.

La part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans est 7 points en dessous de la moyenne régionale et peut traduire le manque d'attrait des métiers de la branche pour la population jeune. Ainsi, bien que les demandes en stock pour la branche en mars 2010 soient globalement en hausse de 6 % par rapport à mars 2009, le nombre de jeunes inscrits sur les métiers du transport et de la logistique est en baisse de 18 % sur la même période. Ce sont les métiers de la conduite (conducteur de transport en commun et conducteur de transport de marchandises) qui attirent le moins les jeunes. De même que pour les femmes, l'intérêt des jeunes est plus manifeste pour le métier d'accompagnateur tourisme et affréteur : des métiers physiquement moins pénibles pour ces deux publics.

Répartition des demandeurs d'emploi par catégories cf. note méthodologique p. 37

Métiers du Transport (CC) :
10 187 demandeurs d'emploi

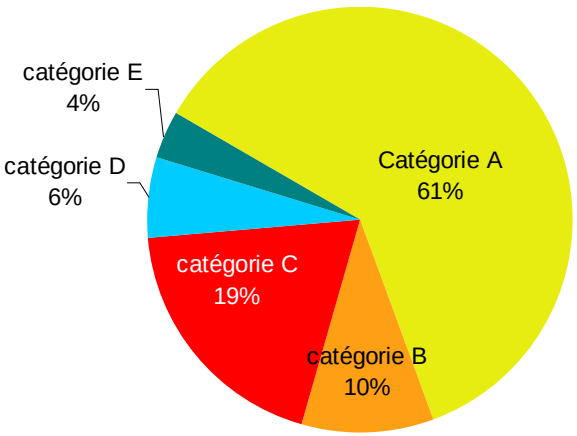

Tous métiers : 109 233
demandeurs d'emploi

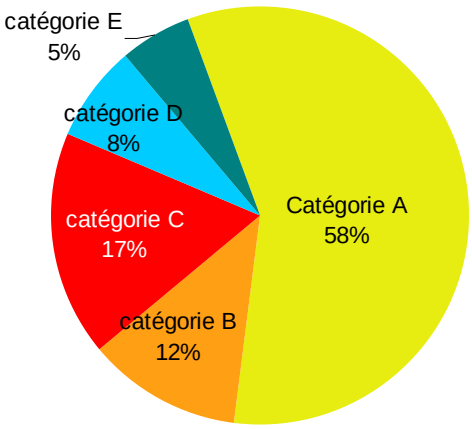

Source : Source : STMT - Pôle emploi, Dares via DIRECCTE - mars 2009 et mars 2010

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

11 - Demandeurs d'emploi en fin de mois : peu de jeunes et de femmes (suite)

Pour finir, les demandeurs d'emploi inscrits sur les métiers du transport et de la logistique sont un peu moins diplômés que l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région : 19 % d'entre eux ont un niveau Bac ou plus contre 34 % pour l'ensemble. Mais comme cela a déjà été souligné (Cf. fiche 5 pages 16 et 17), l'exigence de qualification et de compétence mise en évidence dans les métiers qui constituent l'essentiel de l'économie dans le Transport(CC), à savoir les métiers de la conduite et certains métiers de la logistique, n'implique pas nécessairement une exigence en niveau de diplôme élevé, les qualifications au moins équivalentes au niveau de base suffisant en général. Par ailleurs, 68 % des accompagnateurs tourisme et 62 % des responsables logistique en recherche d'emploi ont une formation de niveau III ou plus contre seulement 6 % pour les demandeurs d'emploi de la branche et 16 % tous métiers confondus.
D'ailleurs, les responsables logistique restent, en moyenne, moins longtemps au chômage que les autres métiers du transport et de la logistique.
Cette insertion plus ou moins rapide dans l'emploi est-elle liée à un niveau de diplôme plus élevé ou à une offre d'emploi plus importante pour ces métiers ?

Zoom sur les catégories A, B et C

	Nb de demandeurs d'emploi	Part des moins de 26 ans	Part des CLD	Part des femmes	Evol 2009-2010 (fin mars)
Agent du stockage et de la répartition de marchandises	3 107	19%	42%	16%	+5%
Agent de manipulation et de déplacement des charges	2 190	16%	44%	6%	+4%
Conducteur de transport de marchandises (réseau routier)	1 584	5%	38%	4%	+11%
Conducteur-livreur	1 390	10%	38%	9%	+5%
Conducteur de transport en commun (réseau routier)	248	2%	48%	29%	+7%
Conducteur de transport de particuliers	210	9%	36%	33%	+0%
Responsable logistique	192	15%	32%	39%	+22%
Accompagnateur tourisme	107	21%	39%	71%	+1%
Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	88	8%	39%	32%	+14%
Déménageur	53	21%	42%	-	+18%
Affréteur	37	22%	22%	41%	+12%
Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises	9	-	-	78%	-18%
Litigeur transport	-	-	-	-	-
Responsable d'exploitation des transports routiers de voyage	-	-	-	-	-
Ensemble des DEFM pour les métiers du Transport (CC)	**9 217**	**14%**	**41%**	**13%**	**+6%**
Ensemble des DEFM tous métiers	***94 945***	***21%***	***36%***	***51%***	***+13%***

CLD : Chômeur de longue durée
- : Secret statistique

Niveau de formation des demandeurs d'emploi (Cat. A, B et C)

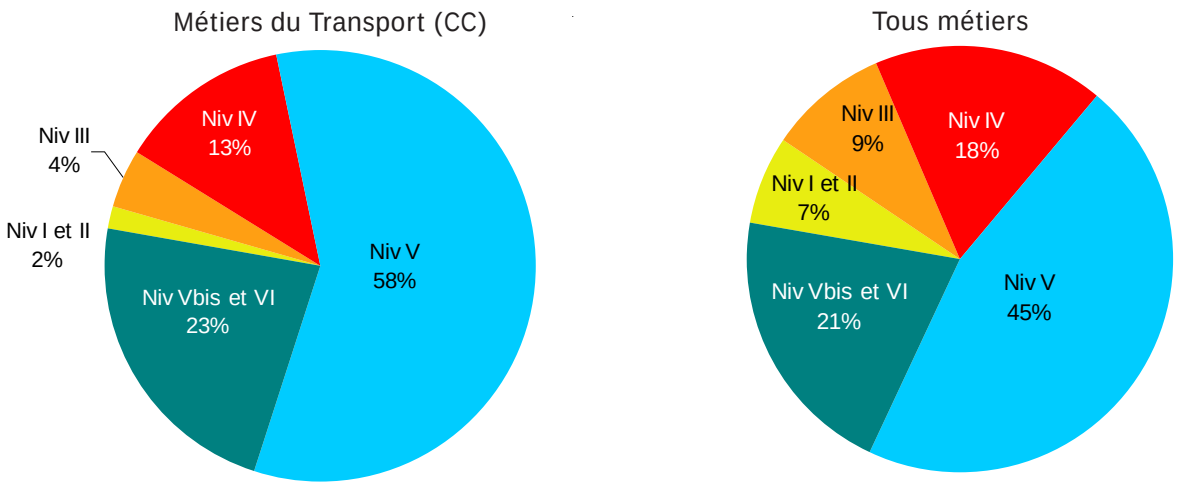

Source : Source : STMT - Pôle emploi, Dares via DIRECCTE - mars 2009 et mars 2010

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

12 - Missions locales : 12 % des jeunes reçus en 2009 sont intéressés par les métiers du transport ou de la logistique

Plus de **2 800 jeunes** reçus par le réseau des missions locales de Bourgogne en 2009 ont formulé une **demande de nature emploi ou formation** pour les **métiers du transport ou de la logistique**.

Le nombre de jeunes intéressés par les métiers de la branche et reçus par les missions locales ne cesse d'augmenter depuis 2006 et atteint 2 832 en 2009, dont 17 % de femmes et 46 % de jeunes. La très large majorité de ces jeunes est demandeur d'emploi ou est en emploi à durée limitée. La structure par niveau de formation se rapproche de celle des demandeurs d'emploi qui s'inscrivent habituellement sur les métiers de cette branche : 20 %, dont 7 % non diplômés, ont un niveau Bac ou plus.
Par ailleurs, 578 jeunes (dont 25 % de femmes) ont validé, durant leur parcours de formation, un diplôme, titre ou certification dans un métier du transport ou de la logistique. Parmi ces derniers, 146 ont formulé une demande d'emploi ou de formation dans un autre secteur.
Beaucoup de jeunes sont donc, à priori, intéressés par les métiers de la branche ; pourquoi celle-ci en compte si peu dans ses effectifs salariés ?

Les jeunes intéressés par les métiers de la branche...

... évolution de leur nombre

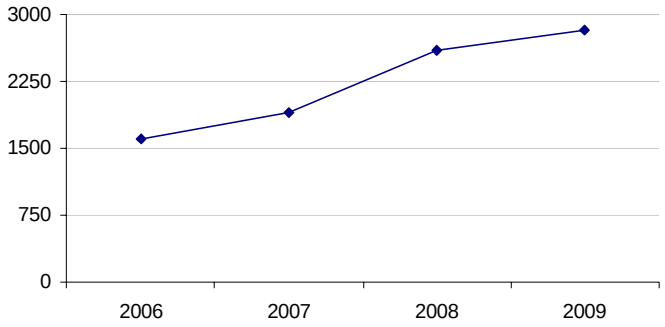

... leur âge et genre

		Femmes	Hommes	Total
16-21 ans	Eff.	191	1 109	1 300
	%	15%	85%	46%
22 ans et plus	Eff.	304	1 228	1 532
	%	20%	80%	54%
Ensemble	Eff.	495	2 337	2 832
	%	17%	83%	100%

Guide de lecture : sur les 1 300 jeunes âgés de 16 à 21 ans, 15 % sont des femmes et 85 % sont des hommes. Parmi les 2 832 jeunes reçus, 46 % sont âgés de 16 à 21 ans.

... leur niveau de diplôme

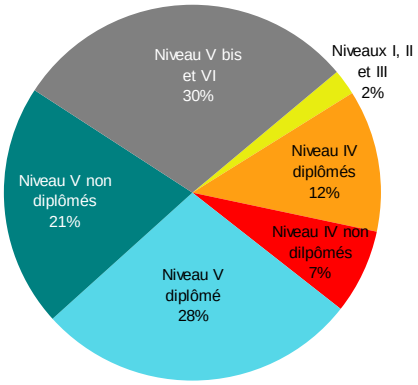

... leur situation

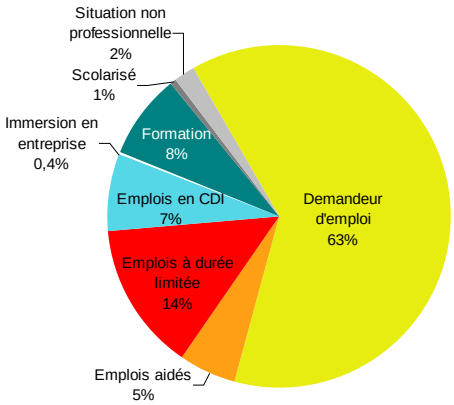

Source: Exploitation des données fournies par l'ensemble du réseau des Missions locales - Parcours 3 - Réalisation ASSOR - Année 2009

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

13 - Offres déposées par les établissements du Transport (CC) : peu d'évolution par rapport à 2008

En **2009**, 2 % des offres enregistrées par Pôle emploi en Bourgogne proviennent des établissements de la branche Transport (CC), soit **1 422 offres** dont **44 %** sur des postes d'**employés qualifiés**.

Le nombre d'offres d'emploi déposées par les établissements de la branche conventionnelle Transport a peu évolué entre 2008 et 2009 contrairement au nombre global d'offres enregistrées qui lui est en baisse de 15 % du faite de la crise économique. Cette quasi stabilité cache certaines disparités entre les secteurs. En effet la baisse des offres d'emploi est particulièrement marquée pour les secteurs auxiliaires de transport et transport routier de marchandises et le nombre d'offres déposées par les prestataires logistiques a été plus que multiplié par quatre. Les établissements du transport routier de voyageurs ont également augmenté leurs offres d'emploi de plus de 50 %. Si les offres portent toujours principalement sur les métiers de la conduite (60 % des offres déposées par la branche) avec 26 % des offres pour le seul métier de conducteur de transport de marchandises, les progressions les plus significatives sont observées pour les agents de manipulation et de déplacement des charges et les conducteurs de transport en commun. Les parts de contrats durables sont également remarquables pour ces deux métiers comme pour l'ensembles des métiers recherchés par la branche. En parallèle, la branche a peu recours aux contrats de très courtes durées : seulement 2 % des offres contre 22 % tous secteurs confondus. Par ailleurs, les employés qualifiés sont très recherchés par la branche (44 % contre 34 % tous secteurs confondus) aux détriments des postes de techniciens et de cadres.
La branche Transport semble donc faire relativement bien face à la crise économique en diminuant très peu son nombre d'offres déposées. Cependant, 12 352 demandes sont enregistrées en 2009 sur les métiers du transport et de la logistique, soit pratiquement dix fois plus que le nombre d'offres déposées par les établissements de la branche. Où vont alors ces demandeurs d'emploi ? Il semblerait qu'ils intéressent également d'autres secteurs mais dans une moindre mesure.

Les offres déposées par les entreprises de la branche Transport (CC)

	Ensemble des offres	Part des CDI ou CDD de plus de 6 mois	Part des CDD ou mission d'intérim de 1 à 6 mois	Part des CDD ou mission d'intérim de moins d'un mois	Taux de satisfaction	Evol. 2008-2009
Offres déposées par la branche Transport (CC) dont sur les métiers :	**1 422**	**62%**	**36%**	**2%**	**84%**	**-3%**
Conducteur de transport de marchandises (réseau routier)	368	44%	52%	4%	85%	-42%
Conducteur de transport en commun (réseau routier)	253	90%	10%	ns	68%	+44%
Agent de manipulation et de déplacement des charges	184	73%	27%	ns	98%	+254%
Conducteur-livreur	151	45%	53%	2%	95%	+8%
Conducteur de transport de particuliers	86	58%	42%	0%	84%	-8%
Agent du stockage et de la répartition de marchandises	51	47%	53%	0%	85%	-18%
Agent main de finition contrôle et conditionnement	31	100%	ns	0%	100%	+288%
Agent administratif d'entreprise	27	86%	14%	ns	74%	+108%
Mécanicien de véhicules particuliers et industriels	19	84%	16%	0%	81%	-32%
Nettoyeur de locaux et de surfaces	19	17%	56%	28%	88%	-37%
Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	19	75%	25%	0%	77%	-47%
Ensemble des offres déposées tous secteurs confondus	***67 509***	***39%***	***39%***	***22%***	***88%***	***-15%***

Tri par ordre décroissant du nombre d'offres déposées en 2009 par la branche Transport (CC)
ns : non significatif

Source : STMT - Pôle emploi, Dares via DIRECCTE - 2008 et 2009

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

13 - Offres déposées par les établissements du Transport (CC) : peu d'évolution par rapport à 2008 (suite)

Les offres déposées par les entreprises de la branche Transport (CC) par secteur d'activité

	Ensemble des offres	Evol. 2008-2009	Taux de satisfaction
Transports routiers de marchandises	593	-29%	88%
Transports de voyageurs	293	+53%	70%
Prestations Logistiques	275	+317%	89%
Auxiliaire de transport	100	-43%	90%
Ambulances	88	-14%	83%
Location	58	-33%	77%
Déménagement	15	-6%	88%
Transport (CC)	**1422**	**-3%**	**84%**

Source : Source : STMT - Pôle emploi, Dares via DIRECCTE - 2008 et 2009

Les qualifications recherchées par les entreprises de la branche Transport (CC)

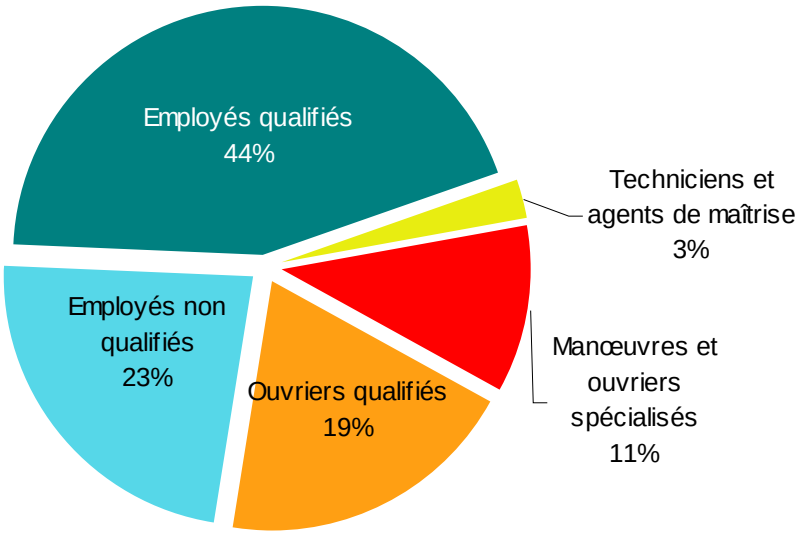

Source : Source : STMT - Pôle emploi, Dares via DIRECCTE - 2008 et 2009

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

14 - Baisse du nombre d'offres déposées pour les métiers du Transport (CC)

En 2009, **3 860 offres d'emploi** ont été enregistrées pour les métiers du transport et de la logistique (soit près de 6 % des offres de la région), dont seulement 37 % par des établissements de la branche.

Le nombre d'offres déposées sur les métiers de la branche conventionnelle a chuté de 33 % en 2009, après une première baisse de 23 % en 2008 : soit une baisse globale de 48 % en deux ans contre 17 % tous métiers confondus. Donc, si les établissements du transport et de la logistique continuent de déposer régulièrement des offres d'emploi sur les métiers de la branche en développant notamment de plus en plus d'activités logistiques, les métiers de la branche semblent moins intéressés les autres secteurs dans ce contexte morose de crise économique et financière. Des demandes d'emploi enregistrées pour les métiers du transport et de la logistique sont toutefois satisfaites par les autres secteurs. Ainsi, pour les métiers d'agent du stockage et de la répartition de marchandises et agent de manipulation et de déplacement des charges, sur les 990 offres enregistrées, seulement 51 proviennent des établissements de la branche. Le taux de tension est globalement inférieur à 1, exception faite des conducteurs de transport en commun; ce qui signifie qu'on dénombre davantage de demandeurs d'emploi que d'offres déposées pour ces métiers. Par ailleurs ce taux est en baisse et se positionne en dessous de 0,5 pour une grande majorité de métiers. Ceci est confirmé par une quasi stabilité des taux de satisfaction. Il semblerait donc que les difficultés de recrutements soient peu importants dans la branche exceptés peut-être pour le métier de conducteur de transport en commun, qui présente à la fois un taux de tension élevé et un taux de satisfaction relativement faible, et dans une moindre mesure celui de déménageur qui présente un taux de satisfaction plutôt élevé.

Taux de tension et taux de satisfaction des métiers de la branche Transport (CC) en 2009

	Offres enregistrées en 2009	Demandes enregistrées en 2009	Taux de tension	Taux de satisfaction
Agent du stockage et de la répartition de marchandises	990	4 021	0,2	91%
Conducteur de transport de marchandises (réseau routier)	917	2 228	0,4	85%
Agent de manipulation et de déplacement des charges	709	2 749	0,3	93%
Conducteur-livreur	527	1 942	0,3	89%
Conducteur de transport en commun (réseau routier)	300	279	1,1	70%
Conducteur de transport de particuliers	202	381	0,5	84%
Déménageur	66	76	0,9	94%
Responsable logistique	57	288	0,2	72%
Accompagnateur tourisme	36	184	0,2	92%
Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	29	129	0,2	79%
Affréteur	13	52	0,3	71%
Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises	9	17	0,5	100%
Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs	[3 ; 9]	6	ns	0%
Litigeur transport	< 3	0	ns	-
Ensemble des offres déposées sur les métiers de la branche Transport (CC)	**3 860**	**12 352**	**0,3**	**87%**

Tri par ordre décroissant du nombre d'offres déposées en 2009 sur les métiers de la branche Transport (CC)
ns : non significatif

Source : STMT - Pôle emploi, Dares via DIRECCTE - 2008 et 2009

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

15 - Baisse des projets de recrutements pour les métiers de la conduite et des recrutements jugés plus difficiles pour les conducteurs de transport en commun

Le nombre total des **projets de recrutement** des métiers du transport et de la logistique s'élève à **1 800** pour l'année 2010, dont 38 % présenteraient des difficultés de recrutement et 36 % seraient liés à une activité saisonnière.

L'enquête Besoins en main-d'œuvre réalisée par Pôle emploi montre que plus de 1 800 projets de recrutements ont été déclarés par les employeurs pour l'année 2010 des métiers du transport et de la logistique, soit 5 % des projets d'embauche en Bourgogne. Près de 45 % des intentions d'embauches portent sur les métiers de la logistique avec plus de 22 % pour les ouvriers qualifiés de la manutention. Bien que le champ de l'enquête ait évolué par rapport à celui de 2009 avec notamment un élargissement et une augmentation du nombre d'établissements interrogés, il est important de noter une baisse des projets d'embauches dans les métiers de la conduite en particulier pour le métier de conducteur routier et grand routier. Par ailleurs, on retrouve ici les difficultés de recrutement, déjà évoquées lors de l'analyse des taux de tension et de satisfaction, pour le métier de conducteur de transport en commun. En effet, plus de 73 % des recrutements prévus pour ce métier sont jugés difficile contre seulement 27 % en 2009. Pour finir, on peut noter que, si les métiers de la logistique semblent pouvoir bénéficier ou poursuivre le rebond entamé en 2009, plus de 40 % des embauches prévues pour ces métiers sont liées à une activité saisonnière.

Les recrutements envisagés pour les métiers du transport et de la logistique

	Nb. Projets de recrutement		Part des projets de recrut. jugés difficiles		Part des projets de recrut. de saisonniers	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Métiers du transport :	**676**		**41%**		**20%**	
Conducteurs routiers et grands routiers	302	401	23%	31%	27%	10%
Conducteurs de transport en commun sur route	190	212	73%	27%	15%	9%
Conducteurs et livreurs sur courte distance	171	203	35%	46%	16%	35%
Ingénieurs et cadres des transports	11		70%		0%	
Agents administratifs des transports de marchandises	3		0%		0%	
Métiers de la logistique :	**812**		**30%**		**41%**	
Ouvriers qualif. manutention (caristes, préparateurs commandes, magasiniers…)	405	183	36%	35%	40%	12%
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	240	274	8%	10%	40%	73%
Responsables de magasinage, de tri, de manutention	125		43%		52%	
Responsables logistiques (non cadres)	26		66%		23%	
Ingénieurs et cadres logistique, planning et ordonnancement	15		54%		0%	
Autres métiers du Transport - Logistique	**319**		**54%**		**55%**	
Ensemble des métiers Transport - Logistique	**1 807**		**38%**		**36%**	
Ensemble des métiers	***35 367***		***44%***		***38%***	

Tri par ordre décroissant du nombre de projets de recrutement en 2010

Sources : Enquêtes Besoins de main-d'œuvre 2009 et 2010 - Pôle emploi

Les indicateurs de la formation professionnelle et de l'insertion

Points clés
de l'état des lieux transport logistique

En 2009-2010...

- **Plus de 500 formés** à une spécialité transport, logistique ou connexe par la voie de la formation initiale
- Les **spécialités de la logistique** prépondérantes dans la formation initiale avec une majorité de formés de **niveaux II et III**
- **Plus de 800 demandeurs d'emploi** formés, majoritairement à une formation de la conduite
- Près de **2 740 salariés formés**, dont 80 % dans les activités marchandises
- **Près des trois-quarts des stagiaires du programme régional** trouvent un emploi dans les 3 mois suivant leur sortie de formation

LA FORMATION INITIALE

16 - Effectifs formés : prépondérance des formés aux spécialités de la logistique

500 jeunes sont en année terminale d'une formation préparant à un diplôme d'une spécialité transport, logistique ou connexe en 2009-2010 par la voie de la formation initiale.

Pendant l'année scolaire 2009-2010, plus de 500 jeunes ont été formés en formation initiale à une spécialité du transport, de la logistique ou à une spécialité connexe à la branche. 54 % de ces jeunes se sont formés dans le domaine de la logistique contre seulement 26 % pour le transport et 20 % dans le domaine connexe. La voie scolaire est légèrement plus utilisée notamment dans le domaine du transport où elle concerne 85 % des formés. Les effectifs sous statut universitaire sont, quant à eux, en légère hausse mais cette voie reste exclusivement réservée au domaine de la logistique, seul domaine qui proposent des DUT, DUETI ou licence professionnelle. Ainsi, les deux-tiers des formés de ce domaine ont suivi une formation de niveau III ou II. Concernant l'apprentissage, cette voie est plutôt privilégiée dans le domaine connexe et très peu utilisée dans le transport. Ceci s'explique notamment par le fait que l'activité des établissements du transport, en particulier la conduite, est peu compatible avec les règles de l'alternance. Par ailleurs, cette voie est surtout réservée aux formations de niveau V.

Effectifs en année terminale de formation initiale en 2009-2010

		Statut Scolaire	Apprentissage	Universitaire	**Ensemble**	Poids du niveau dans le domaine
Transport	V	67	19		**86**	66%
	IV	9			**9**	7%
	III	35			**35**	27%
Total Transport		**111**	**19**		**130**	**100%**
Logistique	V	9	11		**20**	7%
	IV	49	23		**72**	26%
	III		15	124	**139**	50%
	II			45	**45**	16%
Total Logistique		**58**	**49**	**169**	**276**	**100%**
Connexe	V	10	65		**75**	75%
	IV	5	8		**13**	13%
	III	7	5		**12**	12%
Total Connexe		**22**	**78**		**100**	**100%**
Ensemble		**191**	**146**	**169**	**506**	
Poids voie / ensemble		38%	29%	33%	100%	

Sources : Conseil régional, Rectorat et Université - 2009-2010

Guide de lecture : 506 formés à une spécialité du Transport (CC) dont 38 % sous statut scolaire. Parmi les 130 formés du domaine transport, 66 % ont suivi une formation de niveau V.

Répartition des formés par :

Domaine de formation

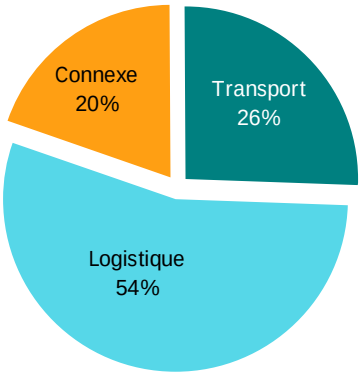

Niveau de formation

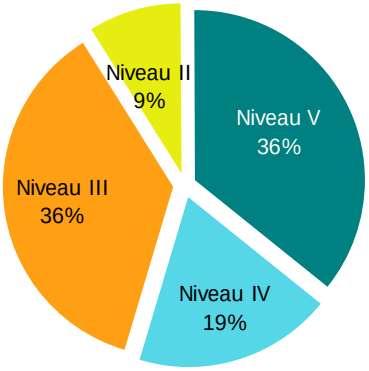

Sources : Conseil régional, Rectorat et Université - 2009-2010

LA FORMATION INITIALE

17 - Résultats aux examens : taux de réussite élevé pour les diplômes préparant aux spécialités de la logistique

Le **taux de réussite aux examens** pour les diplômes préparant aux spécialités du transport, de la logistique ou connexe par la voie de l'apprentissage ou scolaire s'élève à **77 %** à la session de 2009.

Les taux de réussite sous statut scolaire sont légèrement plus élevés qu'en apprentissage et plus particulièrement pour le BEP Maintenance des véhicules et des matériels. Cependant, si l'on ne considère que les formations préparant aux spécialités du transport et de la logistique, la tendance s'inverse légèrement pour le niveau V. Globalement les taux de réussite calculés pour l'académie de Dijon sont comparables à ceux obtenus à l'échelon national. Par ailleurs, les diplômes préparant aux spécialités de la logistique présentent un meilleur taux de réussite aussi bien au niveau régional que national notamment grâce au taux élevé obtenu pour le BEP Logistique et commercialisation.

Cependant, certains taux de réussite sont à interpréter avec prudence car ils peuvent être calculés sur de petits effectifs. C'est le cas, par exemple, du CAP Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles (effectif de 5) et Bac Pro Exploitation des transports (effectif 6).

Taux de réussite à la session 2009 des diplômes préparant aux spécialités du Transport-Logistique ou connexe

	Bourgogne			France métropolitaine		
	Statut scolaire	Apprentissage	Ensemble	Statut scolaire	Apprentissage	Ensemble
CAP Agent d'accueil et de conduite routière-transport de voyageurs				83%	94%	93%
CAP Agent d'entreposage et de messagerie	89%		89%	84%	75%	82%
CAP Conducteur routier marchandises		79%	79%	75%	83%	80%
CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicules industriels		83%	83%	83%	85%	85%
CAP Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles	86%	100%	92%	83%	85%	84%
BEP Conduite et services dans le transport routier	67%		67%	65%	77%	65%
BEP Logistique et commercialisation	95%	92%	95%	82%	83%	82%
BEP Maintenance des véhicules et des matériels	80%	61%	72%	71%	70%	71%
Total niveau V	**80%**	**67%**	**75%**	**73%**	**74%**	**73%**
Bac Pro Exploitation des transports	100%		100%	88%	90%	88%
Bac Pro Logistique	87%	74%	83%	79%	83%	80%
Bac Pro Maintenance de véhicules automobiles option véhicules industriels	100%	86%	92%	90%	88%	89%
Total niveau IV	**89%**	**77%**	**85%**	**84%**	**85%**	**84%**
BTS Apres vente automobile option véhicules industriels	70%	67%	69%	73%	65%	69%
BTS Transport	84%		84%	74%	68%	73%
Total niveau III	**81%**	**67%**	**79%**	**74%**	**67%**	**72%**
Transport-Logistique et connexe	**81%**	**68%**	**77%**	**74%**	**75%**	**75%**
Transport-Logistique hors connexe	**83%**	**80%**	**83%**	**77%**	**82%**	**78%**
Toutes formations	**83%**	**77%**	**81%**	**80%**	**79%**	**80%**

Taux de réussite à la session 2009 par domaine de spécialité

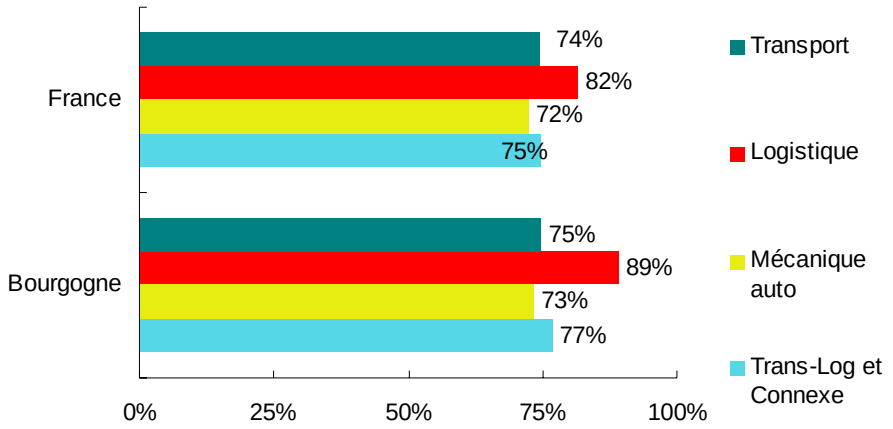

Source : Base Reflet - Céreq - Session 2009

LA FORMATION CONTINUE

18 - Plus de la moitié des demandeurs d'emploi formés à une spécialité du secteur bénéficient d'une formation transport

Ce sont les formations à la conduite qui font la différence : près de 450 demandeurs d'emploi y sont formés en 2008-2009, sur les 820 ayant suivi une formation intéressant le secteur.

En effet, si les spécialités du transport prédominent, c'est essentiellement le fait des formations à la conduite, soit respectivement : routiers et grands routiers, voyageurs puis déménageurs.
Dans le domaine de la logistique, ce sont plutôt les formations de magasinier qui se détachent.

Par ailleurs, entre 2006-2007 et 2008-2009, malgré une hausse importante du nombre de demandeurs d'emploi formés à une spécialité de la logistique, le nombre de formés à une spécialité du secteur (transport, logistique et connexe) diminue globalement, avec - 14 % sur ces 3 années.

A noter : l'exercice des métiers de la conduite étant très encadré en matière de sécurité, les formations courtes (type CACES par exemple) sont également bien représentées.

Répartition des demandeurs d'emploi formés à une spécialité transport logistique par financeur

Domaine de formation	Conseil régional	Pôle emploi	Ensemble
Transport	356	112	468
Logistique	268	42	310
Connexe	14	30	44
Ensemble	**638**	**184**	**822**

Sources: AFPA, Conseil régional, Pôle emploi

A ces 822 personnes formées en 2008, il convient d'ajouter 62 demandeurs d'emploi ayant bénéficié d'une formation de moins de 140 heures à une spécialité du secteur (essentiellement de formations d'auxiliaire ambulancier, FCOS et CACES) et 72 formations préqualifiantes.

Sources : AFPA, Conseil régional, Pôle emploi

LES FORMATIONS OBLIGATOIRES DES CONDUCTEURS ROUTIERS
FIMO : 752 formés en 2009
FCOS : 2 698 formés en 2009

Sources: AFT, DREAL

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi formés à une spécialité transport logistique

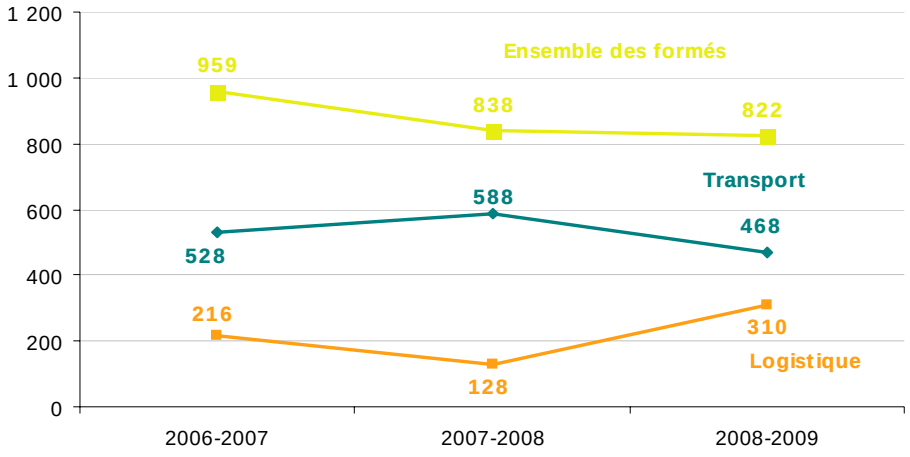

Sources: AFPA, Conseil régional, Pôle emploi

LA FORMATION CONTINUE

19 - Formation des salariés : légère hausse du nombre de formés

2 740 salariés de la branche, dont **80 % dans les activités marchandises**, ont bénéficié des dispositifs de formation en 2009.

Dans une conjoncture plutôt morose, on constate que, dans les établissements de la branche Transport (CC), le nombre de salariés qui ont suivi une formation a très peu évolué (+ 4 % entre 2008 et 2009). Cependant, cette évolution reste très contrastée entre les différents dispositifs. En effet, très peu de contrats de professionnalisation ont été engagés en 2009 (- 60 % par rapport à 2008), notamment dans les activités sanitaires et le transport de voyageur. Globalement, on assiste à une baisse de près de 40 % dans les deux dispositifs de formation en alternance. A l'inverse, le nombre de salariés bénéficiaires des plans de formation est en hausse. Au total, 2 437 salariés de la branche ont bénéficié d'un plan de formation en 2009, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2008. Pour finir, on observe une utilisation moindre du dispositif du DIF en 2009 (- 50 % par rapport à 2008). Donc, on retrouve ici deux des principaux effets de la crise à savoir : plus de salariés envoyés en formation et moins de recrutements en contrat de professionnalisation. Cependant, le recours massif au DIF qu'on aurait pu imaginer pour conserver les personnes dans l'emploi, est loin d'être vérifié en Bourgogne pour cette branche.

Par ailleurs, 834 salariés bénéficiaires d'un CIF ont été répertoriés en 2009 pour la région. Parmi eux, 183 salariés, issus de toutes les branches, ont bénéficié d'un CIF pour une formation à une spécialité du Transport-Logistique et Connexe en 2009 (90 % dans le domaine du Transport). Sur les 183 bénéficiaires, 171, dont 13 CIF-CDD, ont été formés en Bourgogne.

Les salariés bénéficiaires des dispositifs de formation en 2009

	Formation alternée		Plans de formation		DIF
	Contrat de pro.	Période de pro.	Moins de 10 salariés	Plus de 10 salariés	
Marchandises	27	62	343	1 562	141
Voyageurs	5	8	21	414	29
Sanitaire	3	24	52	45	2
Total 2009	**35**	**94**	**416**	**2 021**	**172**
Total 2008	92	117	321	1 775	324

Sources : AGEFOS, FONGECIF, OPCA Transport (chiffres extraits du tableau de bord régional de l'OPTL)

Pour info

Les données recueillies auprès de l'AGEFOS et de l'OPCA Transport ne concernent que les formations réalisées par les salariés des entreprises relavant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires des transports.
Les données concernant les CIF sont collectées, quant à elles, selon la spécialité de formation et représentent donc un indicateur d'attrait vers une branche et en aucun cas un indicateur de politique de branche.

LE DEVENIR DES FORMES

20 - Insertion des demandeurs d'emploi formés : une insertion en CDI plus élevée après une formation transport logistique

Après avoir bénéficié d'une formation qualifiante dans le domaine, 72 % des anciens stagiaires du programme régional sont en emploi, contre 61 % tous domaines de formation confondus.

En 2007-2008, 555 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une formation, qualifiante ou préqualifiante, à une spécialité du transport ou de la logistique dans le cadre du Programme régional de formation.
Parmi eux, 479 ont répondu à l'enquête d'insertion 3 mois après leur sortie.
Tous types de formations confondus, près de deux tiers d'entre eux sont en emploi, contre 53 %, tous domaines de formation confondus.

Par ailleurs, les emplois décrochés après une formation transport logistique sont plus souvent des CDI (35 % contre 26 % tous domaines confondus). Cette observation correspond bien à ce qui semble se pratiquer dans le secteur en termes de recrutements (Cf. analyse des offres d'emploi déposées par les établissements du secteur, fiche 13 page 22).

Il convient de noter que les personnes qui ne valident pas leur permis à l'issue de leur formation ne peuvent être employées sur des postes de conduite. Ceci explique probablement une part des 28 % de formés sans emploi 6 mois après leur sortie de formation.

Situation des anciens stagiaires du programme régional 3 mois après leur sortie de formation

	Situation à 3 mois - en %			Nb de répondants	Nb de stagiaires formés
	En formation	En emploi (dont alternance)	Sans emploi		
Préqualifications	49,2	16,9	33,9	59	67
Qualifications	1,0	71,7	27,4	420	488
Ensemble des formés Transport logitisque*	**6,9**	**64,9**	**28,2**	479	555
Tous domaines de formation*	12,3	53,3	34,4	3 049	3 553

Source : Conseil régional - Bilan à 3 mois- campagne 2007-2008

* Formations préqualifiantes, préparatoires à l'apprentissage et qualifiantes uniquement

Zoom sur les stagiaires en emploi : type de contrat	En emploi (dont alternance)	dont (en %)	
		en CDI	en CDD ou mission intérim
Préqualifications	10	0,0	90,0
Qualifications	301	35,9	63,1
Ensemble des formés Transport logitisque*	**311**	**34,7**	**43,4**
Tous domaines de formation*	1 626	29,5	47,2

* Formations préqualifiantes, préparatoires à l'apprentissage et qualifiantes uniquement

Source : Conseil régional - Bilan à 3 mois- campagne 2007-2008

- Cartographie des formations
- Notes méthodologiques
- Nomenclature activités
- Nomenclature métiers
- Nomenclature formations
- Nomenclature niveaux de formation
- Sigles utilisés

Les formations professionnelles initiales et continues des demandeurs d'emploi

Domaine Transport

LEGENDE

- Formation initiale – Statut scolaire ou universitaire
- Formation initiale – Apprentissage
- Formation professionnelle continue des demandeurs d'emploi

- Pour chaque formation figure entre () l'effectif formé en année terminale
  - → Pour la formation initiale : année scolaire 2009-2010
  - → Pour la formation continue des demandeurs d'emploi : année 2009

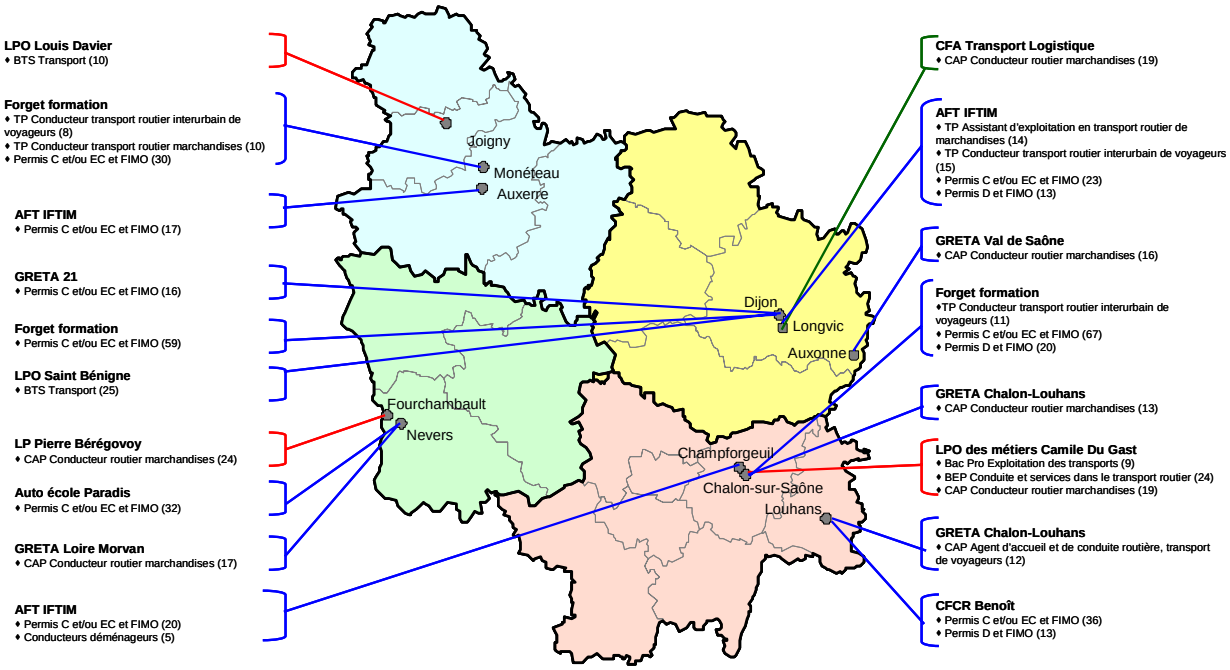

Sources : AFPA, Conseil régional, Pôle emploi, Rectorat, Université

Source cartographique : Articque

Conception : C2R Bourgogne – Juillet 2010

Les formations professionnelles initiales et continues des demandeurs d'emploi

Domaine Logistique

LEGENDE

- Formation initiale – Statut scolaire ou universitaire
- Formation initiale – Apprentissage
- Formation professionnelle continue des demandeurs d'emploi

- Pour chaque formation figure entre () l'effectif formé en année terminale
  - → Pour la formation initiale : année scolaire 2009-2010
  - → Pour la formation continue des demandeurs d'emploi : année 2009

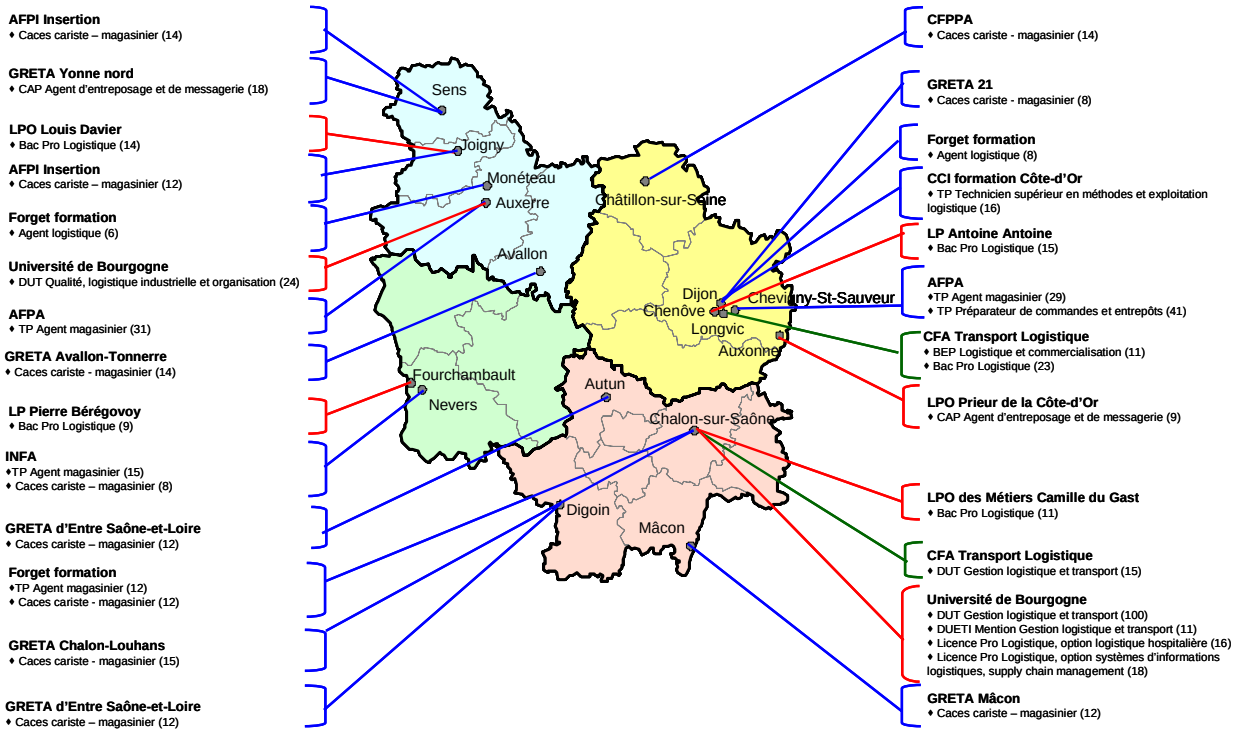

Sources : AFPA, Conseil régional, Pôle emploi, Rectorat, Université

Source cartographique : Articque

Conception : C2R Bourgogne – Juillet 2010

Les formations professionnelles initiales et continues des demandeurs d'emploi

Domaine Connexe

LEGENDE

- Formation initiale – Statut scolaire ou universitaire
- Formation initiale – Apprentissage
- Formation professionnelle continue des demandeurs d'emploi

- Pour chaque formation figure entre () l'effectif formé en année terminale
  - → Pour la formation initiale : année scolaire 2009-2010
  - → Pour la formation continue des demandeurs d'emploi : année 2009

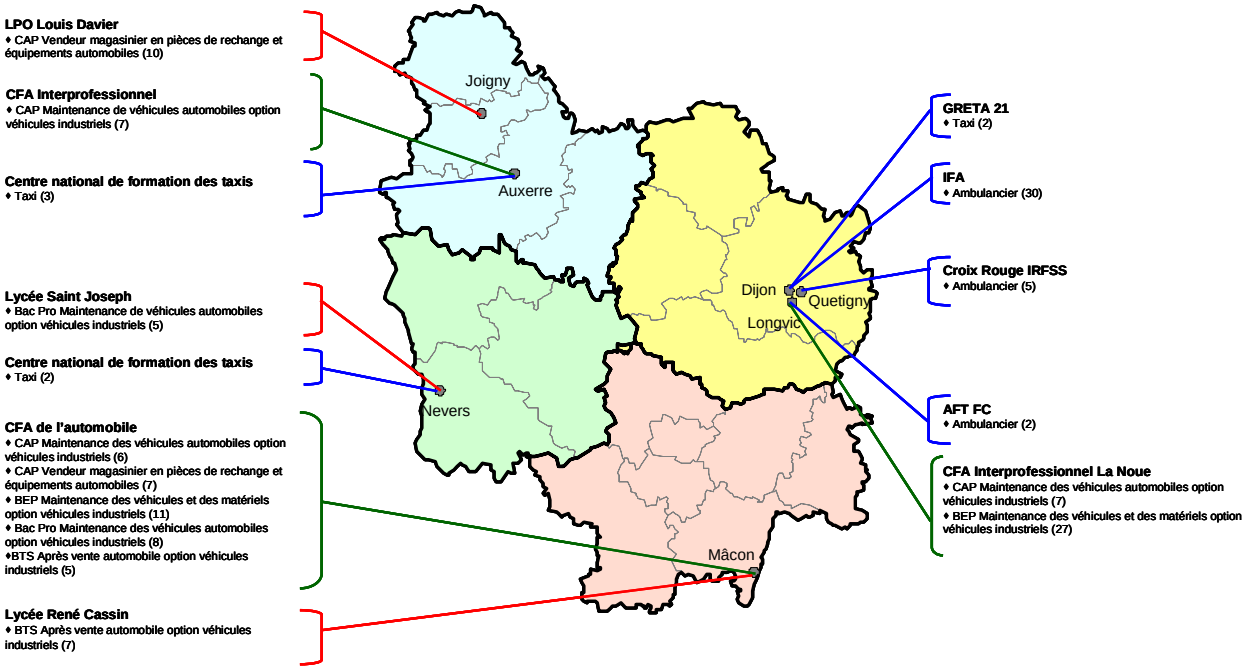

Sources : AFPA, Conseil régional, Pôle emploi, Rectorat, Université

Source cartographique : Articque

Conception : C2R Bourgogne – Juillet 2010

Notes méthodologiques des indicateurs socio-économiques

L'enquête Transport routier de marchandises - CGDD/SOeS

Le **champ d'activité retenu** par les enquêteurs dans le cadre de l'enquête Transport routier de marchandises **n'est pas exactement celui de la convention collective** des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. De même, les entreprises inscrites au registre des transporteurs et loueurs de véhicules utilitaires (DREAL) peuvent avoir un autre code APE que celui de la convention collective.
Il convient de relever le **caractère approximatif de la notion de parc bourguignon** défini par référence à l'immatriculation des véhicules du fait :
- qu'il ne préjuge pas des lieux d'utilisation effective de ce parc,
- qu'il est possible tant aux professionnels du transport qu'aux autres entreprises de Bourgogne d'utiliser des véhicules immatriculés hors Bourgogne pour compléter leur flotte,
- qu'il s'agit d'un mode déclaratif quant aux activités.

Les données de l'Urssaf

Les employeurs du Régime général de Sécurité sociale déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du **Bordereau récapitulatif des cotisations** (BRC). Le champ général des données Urssaf porte sur l'ensemble des **établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs)**
Un établissement est dénombré à la fin d'un trimestre s'il a versé des salaires durant le trimestre considéré.
La masse salariale désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est à dire le salaire de base auquel s'ajoutent les compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commisisons, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature.

Le Recensement de la population (RP) et les enquêtes de recensement annuelles - INSEE

Le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement **des logements et de la population** résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.
Le recensement repose désormais sur une **collecte d'information annuelle**, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Les cinq premières enquêtes de recensement ont été réalisées de 2004 à 2008. Elles permettent de produire les résultats du recensement, **millésimé 2006,** date du milieu de la période. Chaque année, des résultats de recensement sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes : abandon des informations issues de l'enquête la plus ancienne et prise en compte de l'enquête nouvelle.
Ce recensement, organisé suivant une méthode rénovée, succède aux recensements généraux de la population dont 1999 aura été la dernière édition.

La Validation des acquis de l'expérience (VAE)

La mise en place de la VAE par la **loi de Modernisation sociale du 17 janvier 2002** a créé une **nouvelle voie d'accès aux certifications professionnelles.** C'est en effet un moyen de faire reconnaître officiellement les compétences acquises par l'expérience professionnelle : la VAE ouvre la possibilité d'obtenir, uniquement sur la base de cette expérience, les mêmes certifications que celles attribuées à l'issue d'une formation.

Les demandeurs d'emploi en fin de mois - Pôle emploi

Le nombre de **Demandeurs d'emploi en fin de mois** (DEFM) est le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi quelle que soit la date de leur inscription (il s'agit du **stock** présent à la fin du mois). Le mois de mars, subissant le moins de variations saissonnières, a été choisi pour toutes les études concernant la demande d'emploi.
Les données sur les demandeurs d'emploi sont présentées selon de nouveaux regroupements statistiques en vigueur (**catégories A,B,C,D,E**). La plupart des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi : certains sont sans emploi (**catégorie A**), d'autres exercent une activité réduite courte, d'au plus 78h au cours du mois (**catégorie B**), ou une activité réduite longue, de plus de 78 heures au cours du mois (**catégorie C**). Par ailleurs, certaines personnes inscrites à Pôle emploi ne sont pas tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi : elles sont soit sans emploi et non immédiatement disponibles (catégorie D), soit pourvues d'un emploi (catégorie E).

Les missions locales

La notion de demande : Tout entretien individuel, information collective, atelier font obligatoirement l'objet - d'un traitement de la demande - dans le système d'information Parcours3. C'est la demande exprimée par le jeune qui sera enregistrée par le conseiller.
En cas de pluralité de demandes, le conseiller détermine et enregistre celle qui est la plus importante. Lors d'une demande d'emploi/formation la précision du métier visé est obligatoire au moyen du code ROME.
Toute demande doit être assortie obligatoirement d'une proposition ou d'une date de prochain rendez-vous. Les actualités de nature visite, médiation, courrier et téléphone peuvent être assorties d'une demande et proposition(s)

Les offres d'emploi enregistrées - Pôle emploi

Les données présentées dans le document concernent les offres d'emploi déposées à Pôle emploi au cours d'une année complète (il s'agit donc d'un cumul sur une période). Les statistiques sont présentées selon le secteur dépositaire de l'offre ou selon le métier proposé. A noter que les offres en intérim sont déposées par des agences d'intérim et sont donc classées dans le secteur "service opérationnel" même si elles concernent des métiers qui s'exercent dans le sport et l'animation.

L'enquête Besoin en main-d'oeuvre - Pôle emploi

L'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2009, huitième édition du genre, est une enquête par questionnaires auto administrés. Elle a été réalisée en novembre 2008.
Elle mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements.

L'enquête est exhaustive. Elle concerne ainsi l'ensemble des établissements employeurs du champ Pôle emploi (ex- Unédic), soit **38 661 établissements** pour la Bourgogne, et permet de produire des résultats par bassin d'emploi.
L'enquête porte sur **10 014 questionnaires retournés** et exploitables, soit un taux de retour de 25.9%.

L'enquête **2010** est **élargie** aux établissements de **zéro salarié**, au **secteur agricole** ainsi qu'à une partie de la **fonction publique** (Collectivités territoriales, EPA, EPIC).
Les codes métiers dont désormais issus de la nomenclature en familles professionnelles (**FAP 2009**).
7 types de questionnaires ont été envoyés pour différencier les secteurs d'activité.
Une enquête téléphonique complémentaire a également été réalisée pour un suivi plus qualitatif.

L'enquête 2010 porte donc sur un nombre d'établissements plus élevé qu'en 2009. Il correspond à l'ensemble des établissements employeurs hors administrations de l'Etat et entreprises publiques. Cette définition correspond au total à 68 800 **établissements** pour la région Bourgogne, dont **48 000** ont été **interrogés** cette année. Près de **10 500** entreprises **ont répondu au questionnaire**. Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région. Cette modification du champ induit une **rupture avec les résultats des années précédentes**.

Notes méthodologiques des indicateurs de la formation et de l'insertion

Périmètre des formations

* Le recensement des formations concerne aussi bien la **formation initiale sous statut scolaire, universitaire** et en **apprentissage** que la **formation continue** : formation des demandeurs d'emploi, formation alternée, formations des salariés et non salariés.

* S'agissant de la formation des salariés, le recensement n'est que partiel, dans la mesure où les plans de formation financés directement par les entreprises ou par des conventions bilatérales avec des organismes de formation ne sont pas répertoriés.

Par ailleurs, les formations réalisées dans des entreprises bourguignonnes par des organismes non bourguignons ne sont pas retenues.

* Concernant les formations initiales et celles des demandeurs d'emploi, un classement des formations professionnelles a été opéré entre les formations propres au domaine Transport (ex : BTS Transport), les formations propres au domaine Logistique (ex : Bac Pro Logistique), et les formations connexes. Il s'agit, dans ce dernier cas, des formations qui intéressent la branche Transport (CC) mais qui peuvent concerner également d'autres branches professionnelles (ex : Bac Pro Maintenance de véhicules automobiles, option véhicules industriels). Ce domaine Connexe a été créé dans la mesure où des jeunes formés à des formations relevant de ce domaine peuvent être amenés à travailler dans les entreprises relevant du champ de la convention collective du Transport.

La liste des formations propres à chaque domaine figure la nomenclature formations page 46.

* Pour la formation continue, à chaque fois que cela est possible, seules les formations réalisées dans les organismes bourguignons sont retenues.

Années étudiées

L'année étudiée dans ce document est l'année scolaire 2009-2010 pour la formation initiale, l'année 2009 pour la formation continue des demandeurs d'emploi et l'année 2009 pour la formation alternée et la formation continue des salariés.

Limite d'heures pour les formations continues

Un minimum d'heures de formation a été fixé avec la Profession afin de ne retenir que les formations dont le parcours conduit à une véritable qualification. Cette limite est fixée à 140 heures pour les formations « marchandises » et « voyageurs » et correspond donc à la durée de la FIMO (Formation initiale minimale obligatoire), formation obligatoire dans la profession. De ce fait, les formations courtes (CACES, FCOS, permis...) sont mentionnées en éléments d'analyse complémentaire. Cependant, il a été décidé de retenir également les formations dont le nombre d'heurs est inconnu. Les effectifs en formation qualifiantes sont donc surestimés.

Sources statistiques

* Les effectifs de la **formation initiale** sous statut scolaire, apprentissage et universitaire sont communiqués respectivement par le **Rectorat**, le **Conseil régional** et l'**Université** de Bourgogne.
Seuls les effectifs en année terminale sont retenus pour se rapprocher le plus possible des sortants (notons toutefois que les élèves en année terminale de formation ne sont pas tous des sortants qui accéderont au marché du travail dans la mesure où des poursuites d'études existent).

* Les effectifs de la **formation continue des demandeurs d'emploi**, ayant bénéficié d'une aide nous ont été communiqués par les organismes suivants :

- l'**AFPA** pour les actions du programme régional de formations de l'AFPA,
- **Pôle emploi** pour les formations conventionnées, pour les chèques formation et les 2000 parcours vers l'emploi Pôle emploi,
- le **Conseil régional** pour le Programme régional.

* Les effectifs de la **formation alternée** sont transmis par l'OPCA **Transports et Agefos** et concernent les contrats de professionnalisation (financés sur les fonds de l'alternance).

* **La formation des salariés** regroupe :

- les Congés individuels de formation en Contrat à durée indéterminée (CIF CDI et CIF CDD)[1], dont les effectifs sont communiqués par le **FONGECIF**,
- le plan de formation, le DIF et les périodes de professionnalisation dont les effectifs sont transmis par l'OPCA **Transport et Agefos**.

Cartographie des formations

Sont cartographiées les formations initiales et continues des demandeurs d'emploi. Les formations des salariés et par alternance ne sont pas cartographiées.

Bilan à 3 mois- Programme régional de formation

La situation des anciens stagiaires du programme régional est établie à partir des bilans envoyés par les organismes de formation au Conseil régional fin décembre 2008.
Les actions de promotion sociale et les actions d'orientation (Dispositifs d'Orientation Professionnelle - DOP) ne sont pas comptabilisées.
Par ailleurs, les actions de préparation à l'apprentissage sont considérées comme des actions de formation continue bien qu'elles préparent les jeunes à signer un contrat d'apprentissage. Elles s'adressent spécifiquement aux jeunes sortis de la formation initiale et qui ont des difficultés à trouver un contrat d'apprentissage.

(1) *Le bénéficiaire d'un CIF peut être en CDI ou en CDD. Dans ce dernier cas, il est très souvent inscrit comme demandeur d'emploi.*

LE CHAMP D'ACTIVITÉS

Le champ d'activités retenu pour le contrat d'objectifs Transport-Logistique est celui relevant de la convenion collective (CC) nationale des Transports routiers et des activités auxiliaires du transport, à savoir :

NAF 2003

Transports routiers de marchandises (TRM)

602 M	Transports routiers de marchandises interurbains
602 L	Transports routiers de marchandises de proximité
641 C	Autres activités de courrier
746 Z	Enquête et sécurité (partie transport de fonds; retenu dans la convention mais pas dans les traitements)

Transports routiers de voyageurs (TRV)

602 B	Transports routiers réguliers de voyageurs
602 G	Autres transports routiers de voyageurs

Déménagement (DEM)

602 N	Déménagement

Location (LOC)

602 P	Location de camions avec conducteur
712 A	Location d'autres matériels de transport terrestre

Auxiliaires de transport (AUX)

634 A	Messagerie, fret express
634 B	Affrètement
634 C	Organisation des transports internationaux

Prestations logistiques (PRL)

631 E	Entreposage non frigorifique

Transports sanitaires (TRS)

851 J	Ambulances

NAF 2008

Transports routiers de marchandises (TRM)

49.49 A	Transports routiers de fret interurbains
49.41 B	Transports routiers de fret de proximité
53.20 Z	Autres activités de poste et de courrier
80.10 Z	Activités de sécurité privée (partie transport de fonds; retenu dans la convention mais pas dans les traitements)

Transports routiers de voyageurs (TRV)

49.39 A	Transports routiers réguliers de voyageurs
49.39 B	Autres transports routiers de voyageurs

Déménagement (DEM)

49.42 Z	Services de déménagement

Location (LOC)

49.41 C	Location de camions avec chauffeur
77.12 Z	Location et location-baim de camions

Auxiliaires de transport (AUX)

52.29 A	Messagerie, fret express
52.29 B	Affrètement et organisation des transports

Prestations logistiques (PRL)

52.10 B	Entreposage et stockage non frigorifique

Transports sanitaires (TRS)

86.90 A	Ambulances

LE CHAMP D'ACTIVITÉS

Une partie des secteurs d'activités du Transport (CC) (en caractère bleu ci-dessous) est comprise dans le secteur Transport de la NES K0. En effet, selon la Nomenclature économique de synthèse (NES), le secteur Transport K0 regroupe les codes APE suivants :

NAF 2003

Transports terrestres

601 Z Transports ferroviaires

602 A Transports urbains de voyageurs
602 B Transports routiers réguliers de voyageurs
602 C Téléphériques, remontées mécaniques
602 E Transports de voyageurs par taxis
602 G Autres transports routiers de voyageurs
602 L Transports routiers de marchandises de proximité
602 M Transports routiers de marchandises interurbains
602 N Déménagement
602 P Location de camions avec conducteur

603 Z Transports par conduites

Transports par eau

611 A Transports maritimes
611 B Transports côtiers
612 Z Transports fluviaux

Transports aériens

621 Z Transports aériens réguliers
622 Z Transports aériens non réguliers
623 Z Transports spatiaux

Services auxiliaires des transports

631 A Manutention portuaire
631 B Manutention non portuaire
631 D Entreposage frigorifique
631 E Entreposage non frigorifique

632 A Gestion d'infrastructures de transports terrestres
632 C Services portuaires, maritimes et fluviaux
632 E Services aéroportuaires

633 Z Agences de voyage

634 A Messagerie, fret express
634 B Affrètement
634 C Organisation des transports internationaux

LES MÉTIERS

Les métiers selon la nomenclature PCS (Professions et catégories socioprofessionnelles)

La nomenclature Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) sert à la codification du recensement et des enquêtes que l'INSEE réalise auprès des ménages. La PCS est, dans ce document, utilisée pour l'étude des métiers du transport et de la logistique dans le cadre du recensement de la population de l'INSEE. A noter que la nomenclature a été révisée en 2003, les statistiques s'appuieront donc soit sur la nomenclature PCS de 1982 soit sur la nomenclature des PCS de 2003.

Version PCS 1982		Version PCS 2003	
Métiers du transport			
3861	Cadres des transports et de la logistique	389a	Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports
4641	Responsables administratifs ou commerciaux des transports et du tourisme (non cadres)	466a	Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)
		466b	Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)
4642	Responsables d'exploitation des transports (non cadres)	466c	Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)
5443	Agents administratifs des transports de marchandises	546c	Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises
6411	Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)	641a	Conducteurs routiers et grands routiers
6412	Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)	641b	Conducteurs de véhicule routier de transport en commun
6415	Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)	643a	Conducteurs livreurs, coursiers
6521	Agents qualifiés des services d'exploitation des transports (personnels sédentaires)	655a	Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports
Métiers de la logistique			
3842	Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels	387a	Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels
3843	Ingénieurs et cadres de planning, ordonnancement	387b	Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
4891	Responsables d'entrepôt, de magasinage	487a	Responsables d'entrepôt, de magasinage
4892	Responsables de manutention	487b	Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention
6514	Conducteurs de chariot élévateur, caristes	652a	Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariot élévateur, caristes
6515	Magasiniers	653a	Magasiniers qualifiés
6792	Manutentionnaires, agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	676a	Manutentionnaires non qualifiés
		676b	Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés
		676d	Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports
6793	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition	676c	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés

Les entreprises ont développé de nouvelles activités logistiques en amont et en aval de l'opération de déplacement de la marchandise engendrant ainsi des nouveaux emplois et compétences associées. Compte-tenu de ces enjeux, le document présente également une observation des métiers de la logistique sur l'ensemble des secteurs d'activité avec un regard sur celui du Transport (CC).

LES MÉTIERS

Les métiers selon le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME)

La nomenclature ROME est utilisée pour toutes les statistiques issues des fichiers de Pôle emploi concernant les offres et les demandes d'emploi.

ROME V2		ROME V3	
43111	Conducteur/Conductrice de transport de particuliers	J1305	Conduite de véhicules sanitaires
		N4102	Conduite de transport de particuliers
43112	Conducteur/Conductrice de transport en commun (réseau routier)	N4103	Conduite de transport en commun sur route
43113	Conducteur-livreur/Conductrice-livreuse	N4104	Courses et livraisons express
		N4105	Conduite et livraison par tournées sur courte distance
43114	Conducteur/Conductrice de transport de marchandises (réseau routier)	N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance
43311	Agent du stockage et de la répartition de marchandises	E1304	Façonnage et routage
		H3302	Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage
		N1103	Magasinage et préparation de commandes
43312	Agent de manipulation et de déplacement des charges	N1101	Conduite d'engins de déplacement des charges
		N1105	Manutention manuelle de charges
43313	Déménageur/Déménageuse	N1102	Déménagement
43331	Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises	N1202	Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises
43332	Affréteur/Affréteuse	N1201	Affrètement transport
43333	Litigeur/Litigeuse transport	N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises
43411	Accompagnateur/Accompagnatrice tourisme	G1101	Accueil touristique
		G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives
61311	Responsable logistique	N1301	Conception et organisation de la chaîne logistique
		N1302	Direction de site logistique
		N1303	Intervention technique d'exploitation logistique
61312	Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	N4201	Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises
		N4203	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises
61313	Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs	N4202	Direction d'exploitation des transports routiers de personnes
		N4204	Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes

Nomenclature métiers • Nomenclature métiers • Nomenclature métiers • Nomenclature métiers • Nomenclature métiers • Nomenclature métiers

LES FORMATIONS

Domaine Transport

Niveau V

- CAP Agent(e) d'accueil et de conduite routière (Transports de personnes)
- CAP Conducteur routier marchandises (ex CAP Conduite routière (Transports de marchandises))
- TP Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur porteur et tous véhicules
- TP Conducteur(trice) du transport routier interurbain de voyageurs
- TP Assistant(e) d'exploitation en transports routiers de marchandises
- Certificat de capacité d'ambulancier (CCA)

Niveau IV

- Bac Pro Exploitation des transports

Niveau III

- BTS Transport

Sans référence de Niveau

- Attestation de capacité transports de marchandises
- Attestation de capacité transports de voyageurs
- Justificatif de capacité professionnelle (véhicules inférieurs à 3,5 tonnes)
- Formation Initiale Minimum Obligatoire (FIMO)
- Permis C et/ou E(C) + FIMO
- Conducteur déménageur

Domaine Logistique

Niveau V

- CAP Agent(e) d'entreposage et de messagerie
- BEP Logistique et commercialisation
- TP Agent(e) magasinier(ère)
- TP Préparateur(trice) de commandes en entrepôt
- TP Cariste d'entrepôt

Niveau IV

- Bac Pro Logistique
- TP Technicien(ne) en logistique d'entreposage
- Logisticien(ne) industriel(le), option agroalimentaire

Niveau III

- DUT Gestion logistique et transport (GLT)
- DUT Qualité, logistique industrielle et organisation
- TP Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistiques (TSMEL)

Niveau II

- DUETI mention Gestion logistique et transport
- Licence Pro de logistique, spécialité logistique hospitalière
- Licence Pro de logistique, spécialité systèmes d'informations logistiques, supply chain

Sans référence de Niveau

- Cariste gestion de stocks
- Logistique de distribution
- Magasinier(ère) / Gestionnaire de stock / Préparateur(trice) de commande
- Opérateur(trice) en magasinage et en logistique
- Qualification magasinage

Domaine Connexe

Automobile - Mécanique

Niveau V

- CAP Vendeur(euse)-magasinier(ère) en pièces de rechange et équipements automobiles (VMPREA)
- CAP Maintenance de véhicules automobiles, option véhicules industriels
- BEP Maintenance des véhicules et des matériels, dominante véhicules industriels

Niveau IV

- Pro Maintenance de véhicules automobiles, option véhicules industriels

Niveau III

- BTS Maintenance après-vente automobile, véhicules industriels

Sans référence de Niveau

- Maintenance véhicules industriels
- Réparateur(trice) véhicules industriels ou automobiles

Péri-logistique

- Technicien(ne) supérieur(e) emballage conditionnement

Services

Sans référence de Niveau

- Certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi

Préqualifications

- Préqualification Métiers du transport et de la logistique

Niveau VI ..... Années intermédiaires du premier cycle de l'enseignement secondaire (sections d'éducation spéciale et sections d'enseignement général et professionnel adapté inclues), hors quatrièmes technologiques. Les formations de l'enseignement primaire ou bien les formations dispensées dans les institutions pour handicapés peuvent y figurer.

Niveau V bis ... Années terminales du premier cycle (troisièmes générales et technologiques), quatrièmes technologiques et sections terminales de l'enseignement spécial. Années intermédiaires du second cycle court : première année des certificats d'aptitude professionnelle (CAP) et des brevets d'études professionnelles (BEP) en 2 ans, première année des certificats d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) et des brevets d'études professionnelles agricoles (BEPA) en 2 ans, première et seconde années des CAP et des CAPA en 3 ans.

Niveau V ..... Années terminales du second cycle court : années terminales des CAP/BEP, des CAP/BEP en 1 an, des CAPA/BEPA. Sont également concernés les mentions complémentaires (MC), certains titres professionnels (TP, ex CFP).
Années intermédiaires du second cycle long (secondes et premières générales et technologiques, première année de préparation des baccalauréats et brevets professionnels).

Niveau IV ..... Années terminales des seconds cycles longs : baccalauréats, brevets de technicien (BT), brevets de technicien agricole (BTA). Sont également concernés certains TP.
Formations de l'enseignement supérieur d'où l'individu sort sans diplôme.

Niveau III ..... Diplômés des cycles courts de l'enseignement supérieur : brevets de technicien supérieur (BTS), brevets de technicien supérieur agricole (BTSA), diplômes universitaires de technologie (DUT), etc.

Niveau I et II . Diplômés des cycles longs de l'enseignement supérieur : licences LMD, licences pro, master, master pro, doctorats, diplômes des écoles d'ingénieurs et des cycles longs des écoles de commerce, etc.

Acoss ..... Agence centrale des organismes de sécurité sociale

AFPA ..... Association pour la formation professionnelle des adultes

AFPE ..... Action de formation préalable à l'embauche

AFT ..... Association pour le développement de la formation professionnelle dans les transports

AGEFOS-PME .. Association de gestion des fonds de formation des PME-PMI

AMB ..... Ambulances

ANPE ..... Agence nationale pour l'emploi

APE ..... Activité principale exercée

AUX ..... Auxiliaires de transport

BAC PRO ..... Baccalauréat professionnel

BEP ..... Brevet d'études professionnelles

BMO ..... Besoin en main d'oeuvre

BTS ..... Brevet de technicien supérieur

C2R Bourgogne Centre régional de ressources travail, emploi et formation en Bourgogne

CACES ..... Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité

CAP ..... Certificat d'aptitude professionnelle

CDD ..... Contrat à durée déterminée

CDI ..... Contrat à durée indéterminée

Céreq ..... Centre d'études et de recherches sur la qualification

CGDD ..... Commissariat général au développement durable

CIF ..... Congé individuel de formation

CPC ..... Commission professionnelle consultative

CRFPTL ..... Comité régional de formation professionnelle transport et logistique

DARES ..... Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du Logement)

DEFM ..... Demande d'ermploi en fin de mois

DEM ..... Déménagement

DIF ..... Droit individuel à la formation

DIRECCTE ..... Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

DREAL ..... Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DUETI ..... Diplôme universitaire d'études technologiques internationales

DUT ..... Diplôme universitaire technologique

EAE ..... Enquête annuelle d'entreprises

ETP ..... Equivalent temps plein

FAP ..... Famille professionnelle

FCOS ..... Formation continue obligatoire à la sécurité

FEDIMAG ..... Fédération nationale des prestataires logistique et des magasins généraux agréés par l'Etat

FIMO ..... Formation initiale minimale obligatoire

FNTR ..... Fédération nationale des transports routiers

FNTV ..... Fédération nationale des transports de voyageurs

FONGECIF ..... Fonds de gestion du congé individuel de formation

FPC ..... Formation professionnelle continue

IFTIM ..... Institut de formation aux techniques d'implantation et de manutention

INSEE ..... Institut national de la statistique et des études économiques

LOC ..... Location

MMO ..... Mouvements de main-d'oeuvre

NAF ..... Nomenclature d'activités française

NES ..... Nomenclature économique de synthèse

OEE ..... Offre d'emploi enregistrée

OPCA ..... Organisme paritaire collecteur agréé

OPTL ..... Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique

ORT ..... Observatoire régional des transports

PAS ..... Programme d'activité subventionné

PCS ..... Professions et catégories socioprofessionnelles

PRL ..... Prestations logistiques

PROMOTRANS Association pour la promotion sociale et la formation pofessionnelle dans les transports et les activités auxilliaires

ROME ..... Répertoire opérationnel des métiers et des emplois

RP ..... Recensement de la population

SES ..... Service économique et statistique (Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer)

SOeS ..... Service de l'observation et des statistiques (CGDD)

SRN ..... Sans référence de niveau

STMT ..... Statistiques mensuelles du marché du travail

TLF ..... Fédération des entreprises de transport et logistique de France

TP ..... Titre professionnel (ex-CFP)

TRM ..... Transports routiers de marchandises

TRS ..... Transports routiers sanitaires

TRV ..... Transports de voyageurs

UNOSTRA ..... Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles

URSSAF ..... Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

UTRB ..... Union des transporteurs routiers de Bourgogne

CE DOCUMENT A ÉTÉ RÉALISÉ PAR UN COMITÉ TECHNIQUE COMPOSÉ DES INSTITUTIONS SUIVANTES :

Les partenaires signataires du Contrat d'objectifs

• Conseil régional de Bourgogne •

• Préfecture •

• Rectorat •

• AFT-IFTIM •

• Chambre syndicale des déménageurs •

• CRFPTL •

• FEDIMAG •

• FNTR •

• FNTV •

• PROMOTRANS •

• TLF •

• UNOSTRA •

• UTRB •

et les partenaires associés suivants

• DIRECCTE / SEPES •

• DREAL •

• OPCA Transports •

• Pôle emploi •

• URSSAF •

Conception / coordination

• C2R Bourgogne •

Vos notes

Vos notes

Bourgogne
Conseil régional

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE
DE LA RÉGION DE BOURGOGNE

Production Edition

BOURGOGNE
Travail Emploi Formation

C2R Bourgogne

Centre régional de ressources pour le travail, l'emploi et la formation en Bourgogne

Immeuble le Grama
15 Place Grangier
21000 DIJON
Tél 03 80 54 14 14 Fax 03 80 54 14 15

E-mail c2r@c2r-bourgogne.org
Site http://www.c2r-bourgogne.org

Le C2R est au service des acteurs et partenaires régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle

Il intervient en tant qu'outil

- d'aide à la décision
- de diffusion de l'information
- d'animation des réseaux d'acteurs
- de prospective et d'innovation

- Octobre 2010 -